1248 Débats parl., No 3

DISCOURS

SUR LE

BUDGET

Prononcé à l'Assemblée Législative de Québec

VENDREDI, LE 20 MAI 1892

PAR

Bibliothèque, Le Séminaire de Québec de l'Université, QUE.

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

L'HONORABLE JOHN S. HALL

TRESORIER DE LA PROVINCE.

QUÉBEC:
IMPRIMÉ AU "MORNING CHRONICLE."

1892.

DISCOURS

SUR LE

BUDGET

Prononcé à l'Assemblée Législative de Québec

VENDREDI, LE 20 MAI 1892

PAR

L'HONORABLE JOHN S. HALL

TRESORIER DE LA PROVINCE.

BIBLIOTHEQUE S.M.E. QUEBEC

QUÉBEC :
IMPRIMÉ AU "MORNING CHRONICLE."

1892.

P

L'

Mon

subs
situa

l'hon
hono
prise
diffè
l'opp

situa
été f

DISCOURS

SUR LE

BUDGET

Prononcé à l'Assemblée Législative de Québec

VENDREDI, LE 20 MAI 1892

PAR

L'HONORABLE JOHN S. HALL

TRESORIER DE LA PROVINCE.

MONSIEUR L'ORATEUR,

En faisant la motion d'usage que la Chambre se forme en comité des subsides, il est nécessaire pour moi de vous soumettre un exposé de la situation financière de la Province.

Je dois dire, en commençant, M. l'Orateur, que j'apprécie hautement l'honneur que m'ont fait mes amis politiques en me confiant la position honorable et si pleine de responsabilité de Trésorier de la Province, et je prise plus encore l'estime et la confiance que m'ont témoignées ceux qui diffèrent d'opinions politiques avec moi, et ceux qui siègent du côté de l'opposition dans cette Chambre.

Je puis vous assurer que la tâche qui m'a été imposée d'examiner la situation financière de la Province et de vous l'exposer clairement, n'a pas été facile, mais, comme toujours dans les positions pénibles ou même déses-

pérées, j'ai été encouragé par les offres d'aide et de secours qui m'ont été faites par nombre de personnes de ma Province natale, sans considération d'idées ou de préjugés politiques, inspirées qu'elles étaient seulement par des raisons patriotiques et solides pour la prospérité du pays.

J'ai accepté la responsabilité de la position de Trésorier et je me délivre moi-même d'une grande partie du fardeau qui m'a été imposé, en vous donnant le résultat de mon examen, tout en vous priant de me prêter votre cordial appui pour faire face à la situation.

Mon prédécesseur (l'honorable M. Shehyn) disait le 12 avril 1887, en faisant son premier discours sur le Budget dans cette Chambre : " La tâche que je vais essayer de remplir présente de très graves difficultés, d'une nature multiple et délicate, et ce n'est pas sans hésitation que je l'entreprends."

Combien cela est-il plus vrai pour moi aujourd'hui que ce ne l'était alors pour lui, c'est ce que démontreront facilement les tableaux et les chiffres que je vous donnerai plus tard.

Je suis entré en fonctions le 22 décembre 1891, après le renvoi de l'administration Mercier qui a eu lieu le 17 décembre, à la suite des révélations de corruption scandaleuse au sujet des affaires connues sous le nom de : affaire du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, affaire Langlais, et autres. Cette administration avait alors 48 représentants dans une Chambre de 73 députés. Le ministère auquel j'appartiens, décida de faire un appel au pays, qui eut lieu le 8 mars, et le résultat en est, que nous sommes appuyés par plus de partisans que n'en avait l'ancienne administration, ou par une majorité qui résout d'une manière indubitable les questions discutées lors des élections générales.

Il est évident que ces questions comprenaient : une administration économe, patriotique et honnête, le rétablissement de notre crédit, et la condamnation absolue et sans réserve de la corruption et de l'extravagance.

Je n'ai pas le temps de faire un discours politique. Le moment est sérieux et critique pour la Province, quoique, si nous n'adoptons que des mesures pratiques, il n'y a non seulement pas de craintes, mais, au contraire, de radieuses espérances pour l'avenir.

Il est de mon devoir de vous dire franchement et honnêtement, sans considération de parti, où nous en sommes, et je ne recule pas devant ce devoir.

Plus tard, il me faudra, quelque blâme que je puisse m'attirer, proposer un remède à la situation, et ce sera alors à vous, membres de cette Législature, à examiner la position, et à me donner votre appui ou à me condamner.

Tout le monde sait que le gouvernement Mercier est arrivé au pouvoir, pratiquement parlant, le 17 janvier 1887, en promettant et en nous garantissant une administration économe et de prospérité générale pour le pays, inutile de le rappeler, et je n'aurai qu'à vous donner le résultat de cette administration pour prouver combien elle a été désastreuse.

Avant d'entrer dans les détails, je dois dire que pendant les élections, le 16 février dernier, j'ai fait à Montréal, au Windsor Hall, en ma qualité de Trésorier, un discours dans lequel j'ai donné plusieurs détails qu'on me dispensera de répéter aujourd'hui. Tous les honorables députés en ont une copie. Je vous demanderai cependant de ne pas perdre de vue trois points :

1. Notre année financière court du 1er juillet au 30 juin de chaque année, et, quand je parle d'une année, cela signifie l'année qui finit le 30 juin.

2. Je prendrai les comptes publics tels que préparés par mon prédédécesseur et je vous donnerai les chiffres tels qu'ils y figurent.

Je n'admets pas sa classification des dépenses en ordinaires et spéciales. Cette dernière dénomination est absurde et dangereuse, et quelle que classification que l'on adopte, le public doit comprendre que nous devons pourvoir aux moyens nécessaires pour payer ou pour faire face à ce que nous promettons payer.

Si notre revenu ordinaire est insuffisant et que nous empruntions de l'argent, nous devons non-seulement rembourser le principal, mais payer aussi les intérêts, et tout cela doit provenir du produit de nos ressources et de notre revenu.

Les tableaux détaillés contenus dans mon discours du 16 février et tels qu'exposés dans les comptes publics de chaque année, démontrent que cette expression de " Dépenses spéciales " était surtout employée par le Trésorier pour masquer des dépenses ordinaires et pour essayer de prouver un surplus de recettes ordinaires. Il comprenait aussi dans les recettes ordinaires les Fonds en fidéicommis et les montants considérables des dépôts en garantie des compagnies de chemin de fer, que nous avons à rembourser maintenant.

A l'avenir cette expression de Dépenses spéciales disparaîtra.

3. Mon prédécesseur décline toute responsabilité pour les dépenses de 1887 et commence à nouveau au 1er juillet avec tout ce qu'il a demandé, et ce que nous appelons en anglais *a clean slate*.

Je crois, M. l'Orateur, que cette Chambre désire savoir où la Province en est et c'est pour cela que je vous dirai qu'elle sera notre position le 30 juin 1892.

Pour y arriver, je dois vous faire un bref exposé historique, et pour éclairer la discussion, je diviserai mes remarques en cinq parties :

1. Les opérations de caisse du 1er juillet 1887 au 17 décembre 1891, et la position probable au 30 juin 1892, ou, en d'autres termes, comment mon prédecesseur a employé tout l'argent qu'il a reçu et quelle position il m'a laissée.
2. Passif et Actif.
3. L'Administration Mercier.
4. Legs laissé à la Province.
5. L'année 1892-93 et l'avenir.

I

OPÉRATIONS DE CAISSE, DU 1ER JUILLET 1887, AU 17 DECEMBRE 1891, ET RESULTAT PROBABLE AU 30 JUIN 1892.

Mon prédecesseur (l'honorable M. Shehyn), le 12 avril 1887, dans son premier discours sur le budget, critiquait plus que sévèrement ses prédécesseurs et mon ami l'honorable J. G. Robertson. Il se plaignait d'extravagance et d'incompétence, et demandait un emprunt de $3,500,000. S'il l'avait, disait-il (en homme d'affaires) il remettrait la Province en bon état, il ferait disparaître tous les déficits existant jusqu'au 30 juin 1887, et nous ferait marcher dans la voie du progrès et (page 64 de son discours) il nous donnerait un surplus de $19,693.20 ; il allait même plus loin en déclarant que, vu l'augmentation des droits de coupe effectuée cinq jours seulement avant son discours, son surplus serait au moins de $157,927.00 pour l'année 1887-88.

Il se plaignait de ce que son prédécesseur avait mal administré les affaires ; que, comme legs, à lui laissé, il y avait à son entrée en fonctions le 31 janvier 1887, une dette flottante de $3,388,434.22 (page 42 de son discours), mais il devait la faire dispaître avec le produit de l'emprunt de $3,500,000. Il a obtenu ce qu'il demandait, et il reste maintenant à voir comment il a tenu sa promesse.

Dans mon discours du 16 février 1892, j'ai donné en détail (d'après les comptes publics), ses opérations depuis le 1er juillet 1887, jusqu'au 17 décembre 1891.

J'ai annexé aussi un tableau marqué 1, sommaire du 1er juillet 1887, au 30 juin 1891, pour montrer, d'après la classification de l'honorable M. Shehyn, comment l'argent a été dépensé, et comment il a été obtenu pour faire face aux dépenses. On verra que mon prédécesseur voyageait chaque année avec les fonds empruntés ou en fidéicommis.

Ce tableau démontre que, pendant cette période, mon prédécesseur a emprunté	$ 6,445,926 33
Le produit de l'emprunt permanent avait été de	3,378,332 50
Balance de l'argent emprunté par emprunts temporaires et emploi des dépôts de garantie des chemins de fer et des fonds en fidéicommis	$ 3,067,593 83

Je prends la fin de l'année 1891, parce que les chiffres sont absolus et ne peuvent être contestés, et ils prouveront que mes prévisions pour le 30 juin 1892, que je donnerai plus loin, ne sont pas loin d'être exactes.

Bref, le 30 juin 1891, il y avait :

En caisse	$ 471,852 59
Moins : montant requis pour payer les mandats impayés.	235,602 63
	$ 236,249 96

Et la Province devait :

Emprunts temporaires	$ 2,223,333 33
Dépôts de garantie des chemins de fer	1,973,108 57
Dépôts en fidéicommis	262,252 47
	$ 4,458,674 37

En d'autres termes, il y avait un déficit de $4,222,441.41

Cela peut paraître effrayant, mais on peut facilement le vérifier par le discours prononcé par mon prédécesseur, le 9 décembre 1890, devant cette Chambre, et par les comptes publics de 1890-91. Dans ce discours (page 7), en prenant ses chiffres, il nous donne le résultat suivant en 1889-90 :

Payements (Total)	$ 5,312,907 65
Recettes totales y compris les Dépôts en fidéicommis	3,588,920 50
Excédant des dépenses sur les recettes	$ 1,723,987 15

C'était déjà un exposé assez triste, mais mon prédécesseur allait plus loin, et cet excédant était payé comme suit :

En caisse, 30 juin 1889	$ 2,210,019 79
Moins, mandats impayés	73,259 66
	$ 2,136,760 13
Excédant des dépenses comme ci-dessus	1,723,987 15
	$ 412,772 98

Les Comptes Publics montrent qu'il y avait :

En caisse, au 30 juin 1890	$ 525.344 43
A déduire : Mandats impayés	112,571 45
	$ 412,772 98

Ce montant était supposé être de l'encaisse disponible, mais en examinant l'encaisse au 30 juin 1890, je trouve qu'il est entièrement composé de Dépôts en fidéicommis et de Dépôts en garantie des chemins de fer ; et bien que mon prédécesseur déclarât qu'il avait en caisse le montant précédent, il s'en était servi, et nous devions :

Dépôts de garantie des chemins de fer	$ 1,916,685 98
Dépôts en fidéicommis	261,361 27
	$ 2,178,047 25

qui avaient, en général, été entièrement employés comme encaisse. Et de plus, le produit de l'emprunt de $3,500,000 avait disparu.

Mais, M. l'Orateur, pendant que tel était l'état de caisse au 30 juin 1890, laissez-nous examiner le propre exposé de M. Shehyn au sujet de la dette flottante au 1er juillet 1890.

Nous devons rappeler d'abord qu'il s'était amèrement plaint de ce que son prédécesseur lui avait laissé une dette flottante en 1887, cependant il avait obtenu son emprunt pour la liquider et il avait recommencé à nouveau le 1er juillet 1887.

Qu'il n'y ait pas de malentendu, mais laissez-moi vous citer mot par mot, et chiffre par chiffre, ce que M. Shehyn disait de sa propre bouche et dans son propre discours en décembre 1890 (pages 24 et 25) :

DETTE FLOTTANTE AU 1ER JUILLET 1890.

Dépôts temporaires		$ 261,361 27
Dépôts de garanties de compagnies de chemins de fer		1,916,685 98
Subventions de chemins de fer, non gagnées	$1,367,737 92	
Subventions de chemins de fer converties, mais non gagnées, 35 cents l'acre	865,159 96	
Subventions converties en terres	665,350 00	
		2,898,247 88
Balance des expropriations occasionnées par la construction du Q. M. O. & O. R. et autres dettes		122,364 00
Perte sur dépôt à la Banque d'Echange		27,000 00
Règlement des biens des Jésuites.—Comité protestant de l'Instruction publique		62,961 00
Crédits des dépenses spéciales, 1890-91		912,183 00
Crédits supplémentaires des dépenses spéciales, 1890-91		115,448 71
Crédits des dépenses spéciales, 1891-92	838,555 00	
Moins	280,000 00	
		558,555 00
		$ 6,874,806 84
En caisse le 1er juillet 1890	$ 525,344 43	
Moins : mandats non payés et à règler sur ce montant	112,571 45	
		$ 412,772 98
		$ 6,462,033 86
Obligation, en vertu de l'acte 53 Victoria, chapitre 110, garantissant un tiers de l'intérêt à 3½ pour cent, pendant 10 ans, sur trois millions de piastres en obligations, qui pourront être émises par toute compagnie régulièrement constituée, dans le but de construire un pont sur le fleuve St-Laurent, à ou près Québec		300,000 00
		$ 6,762,033 86

Quelle histoire, M. l'Orateur, que celle de la dernière administration depuis le 1er juillet 1887 jusqu'au 1er juillet 1890 !

Nous commençons l'année 1890-91 en devant $2,178,047.25, pour fonds en fidéicommis, qui ont été détournées de leur dépôt et dépensés.

De plus, en trois ans, nous avons une nouvelle dette flottante de $6,762,-033.86, moins le montant précédent de $2,178,047.25, et je n'en suis pas encore arrivé à la question d'augmentation des dépenses ou d'administration négligée, mais j'y reviendrai plus tard.

On avait effectué un emprunt de $3,500,000 pour des causes spéciales. Tout est parti, et si les députés réfèrent à mon discours de Windsor Hall, au tableau de la fin, ils verront que nous devons encore $600,000 des dettes pour lesquelles on l'avait obtenu.

Je viens de vous montrer dans quelle triste position nous étions, et il semble impossible de croire que les membres de l'ancienne administration ignoraient cette situation. Et cependant, M. l'Orateur, que font-ils?

Ils poussent la Province plus avant dans les dettes et ils obtiennent alors, à la session qui a eu lieu en novembre et décembre 1890, l'autorisation de faire un emprunt de $10,000,000, basé sur l'exposé suivant :

(54 Victoria, chapitre 2.)

Mandats impayés	$ 112,571 45
Dépôts temporaires	261,361 27
Dépôts en garantie des chemins de fer	1,916,685 98
Subventions en argent aux chemins de fer, mais non encore gagnées	2,898,247 88
Dettes, chemin de fer Q. M. O. et O	122,364 00
Perte sur dépôt fait à la banque d'Echange	27,000 00
Règlement des biens des Jésuites (comité protestant)	62,961 00
Dépense spéciale prévue, 1890-91	912,183 00
	$ 6,313,374 58
Moins l'encaisse au 1er juillet 1890	525,344 43
	$ 5,788,030 15
Dépenses supplémentaires, 1890-91	115,488 71
do do 1891-92	558,555 00
Subventions aux chemins de fer, votées en novembre 1890	400,320 00
	$ 10,862,353 00

En revenant au 1er juillet 1890, on voit par les comptes publics :

Ceci n'est qu'un sommaire, car je donne les détails plus loin en présentant le budget de 1892-93.

Dépenses ordinaires	$4,095,520 45	
Revenus do	3,457,144 32	
Déficit		$ 638,376 13
Dépenses spéciales et subventions aux ch. de fer		1,775,874 41
Excédant des dépenses sur le revenu total		$ 2,414,250 54

Cependant, les membres de l'ancienne administration ne sont pas embarassés pour faire face à cet excès de dépenses. Que font-ils ? Evidemment ils ne reçoivent pas chaque année les dépôts en garantie de chemins de fer, mais il faut obtenir de l'argent et voici comment ils paient cette somme :

Fonds en fidéicommis	$ 14,394 19
Emprunts temporaires	2,223,333 33
En caisse le 30 juin 1890, moins les mandats impayés	412,772 98
	$2,650,500 50
A déduire	2,414,250 54
En caisse, 1er juillet 1891	236,249 96

Mais pendant qu'il parait y avoir un encaisse, voici ce que l'on devait :

Emprunts temporaires	$ 2,223,333 33
Dépôts en garantie des chemins de fer	1,973,108 57
Fonds en fidéicommis	262,252 47
	$4,458,694 37

1891-92.

On commence cette année avec un encaisse de $236,248.26, et en devant encore en argent pour les raisons exposées ci-dessus $4,458,694.37.

Eh bien, M. l'Orateur, pouvez-vous imaginer quelque chose de plus déplorable et de plus sérieux pour la Province ? L'administration Mercier a disparu le 17 décembre 1891, et l'administration actuelle est arrivée au pouvoir le 22 du même mois, et un rapport a été présenté à cette Chambre, donnant les détails des recettes et des payements jusqu au 17 décembre 1891.

Voici quelles ont été les opérations de l'année courante jusqu'à cette date :

Dépenses ordinaires		$2,083,015 47	
Recettes do		1,534,938 35	
Déficit			$ 548,077 12
Dépenses spéciales		$ 143,118 18	
Subventions aux chemins de fer		325,855 00	
Remboursements de fonds en fidéicommis		7,383 40	
do de dépôts de chemins de fer		112,342 93	
		$ 588,699 73	
Recettes spéciales	$ 6,847 10		
De Fonds en fidéicommis	3,374 18		
		10,221 28	
			578,478 45
Excédant des dépenses sur les recettes au 17 décembre 1891			$ 1,126,555 57

Voici ce qui a été payé provenant des sources suivantes :

En caisse, 30 juin 1891, moins les mandats impayés		$ 236,249 96	
Produit de l'emprunt de 1892	$3,707,530 00		
Moins : remboursement d'emprunts temporaires	2,073,333 33		
		1,634,196 67	
			$ 1,870,446 63
En caisse : 17 décembre, moins le montant requis pour mandats impayés			$ 743,891 06
Dans ce montant étaient compris des dépôts spéciaux en Banque, partie des dépôts de garantie des chemins de fer		$ 387,563 67	
Dépôts pour assurer des avances faites par les banques aux compagnies de chemins de fer		64,130 00	
Dépôts spéciaux en banque non payables avant le 1er janvier		75,000 00	
			526,693 67
En caisse disponible : 17 décembre 1891			$ 217,197 39

Notre emprunt de $3,500,000.00 est parti, et $600,000.00 des dettes pour lesquelles cet emprunt a été effectué sont encore impayés. Notre dette consolidée s'est augmentée. Sur l'emprunt de $10,000,000.00 autorisé en 1890, la somme de $3,707,530.00 a été reçue et dépensée, et il faut ajouter chaque année une somme considérable d'intérêts pour ces deux comptes.

Nous devions aussi le 17 décembre 1891 :

Emprunts temporaires	$ 150,000 00
Dépôts de garantie des chemins de fer	1,860,766 98
" en fidéicommis	265,376 65
	$2,276,143 63

Et, outre tout cela, nous avons notre dette flottante dont je parlerai plus loin.

Je prie les honorables membres d'examiner ces chiffres et de voir s'il n'est pas temps de nous réveiller.

L'EMPRUNT DE $4,000,000.00.

Je ferai une légère disgression pour vous faire l'historique de cet emprunt, effectué en juillet 1891.

A cette époque, ainsi qu'on l'a vu plus haut, une partie de l'emprunt de $10,000,000.00 autorisé par le 54 Victoria, chapitre 2 (décembre 1890), fut effectué. L'emprunt était de 20,000,000 de francs, ou $4,000,000, et fut contracté à Paris. 40,000 obligations régulières de cette Province de 500 francs chacune, datées du 15 juillet 1891, et rachetables à Paris à deux ans de date, avec coupons d'intérêts semestriels annexés, au taux de quatre pour cent par an, furent émises. Les obligations furent placées sur le marché à 490 francs chacune, mais une commission de 9 francs soixante-quinze centimes, sur chaque obligation, fut payée au Crédit Lyonnais et à la Banque de Paris et des Pays-Bas pour les réaliser. Ce qui laisse à la Province 480 francs 25 centimes par obligation de 500 francs. Le produit et les dépenses ont été comme suit :

PRODUIT DE L'EMPRUNT.

20,000,000 francs à 19 3/10 c. par francs	$3,860,000 00
Vendu à Fr. 480.25 par 500 francs (3.95 pour cent d'escompte)	152,470 00
19,210,000 francs au crédit de la Province le 16 août 1891	$3,707,530 00

DÉPENSES.

Timbres sur obligations	$ 5,790 00
Impression et gravure des obligations	965 00
Assurance et transport des obligations	96 50
Perte sur change, à la date	14,016 72
Dépenses de voyage	8,802 24
	$29,670 46

La Province a également payé une commission de un demi pour cent pour le payement de ces coupons et une commission de un quart pour cent pour le rachat du capital, dans le cas où l'emprunt ne serait pas compris et ne formerait pas partie de la balance de $6,000,000.00.

On ne peut pas dire que cet emprunt est avantageux, car il est onéreux pour la Province.

Aucun homme d'affaires ne le justifierait, pas plus que les dépenses d'émission d'obligations régulières pour un emprunt de si courte durée. Quant à l'intérêt, la Province l'a perdu pendant un mois, sur le produit de l'emprunt, du 16 juillet au 16 août, quand nous avons touché l'argent, et de fait, en tenant compte des dépenses, nous payons 6½ pour cent.

Il est évident que l'on aurait pu obtenir un montant semblable de nos banques, ici, pour une période de temps semblable, à des conditions bien plus avantageuses.

Il me reste maintenant à vous exposer mes prévisions pour le 1er juillet 1892.

Il vient justement d'être produit devant la Chambre un tableau des recettes et des dépenses jusqu'au 1er mai 1892.

Afin d'éviter trop de chiffres, j'ai en mains des états, tableaux divers, relatifs à la position de la Province au 1er juillet 1892, qui viennent d'être soumis à la Chambre et sont annexés à ce discours.

J'ai déjà referré au tableau No. 1, comme présentant un état synoptique des opérations de caisse, et des recettes et dépenses depuis le 1er juillet 1887 jusqu'au 1er juillet 1891.

Le tableau No. 2 vous montre les recettes et les dépenses du 1er juillet 1891, au 17 décembre 1891, et l'état des affaires quand j'ai pris possession de mon poste, et j'y referrerai plus tard.

Le tableau No. 3 vous donne des renseignements sur les recettes ordinaires de 1891-92.

Les prévisions budgétaires de mon prédécesseur étaient.		$3,602,835 70
Au 17 décembre les recettes avaient été de	$1,545,159 63	
Prévisions pour le reste de l'année	1,867,168 36	
		3,412,327 99
Soit un déficit ; ou en moins.....		$ 190,507 71

On constatera que ce qui a fait le plus défaut sont les Terres de la Couronne, mais après avoir examiné le fonctionnement de ce département, cela n'est pas surprenant. Négligence et violation de toute règle de conduite sont des mots trop doux pour le décrire, et la conduite d'un des officiers travaillant sous les yeux de l'ex-commissaire expliquera tout. M. J. B. Charleson, chef des gardes forestiers et toutes sortes de choses encore, a, de sa propre main, sans ordre-en-conseil, fait remise et supprimé des droits de coup pendant l'année, pour un montant d'environ $100,000 00.

Le tableau No. 4 présente le budget des dépenses de mon prédécesseur dans la première colonne, puis dans une autre colonne les montants dépensés jusqu'au 17 décembre, et les montants requis jusqu'au 30 juin 1892.

L'augmentation n'est pas surprenante. L'ancienne administration présentait continuellement à la Chambre des crédits insuffisants et faisait face chaque année au déficit avec des mandats spéciaux et des crédits supplémentaires. Chacun peut le vérifier facilement en examinant les journaux de la Chambre de chaque année pour voir les mandats spéciaux, et les bills des subsides dans les Statuts pour voir les crédits supplémentaires.

Les prévisions totales des dépenses faites par M. Shehyn (non compris les remboursements des emprunts temporaires et des fonds en fidéicommis) pour l'année 1891-92 étaient de.....	$ 5,385,476 17
Tandis que les prévisions revisées montrent que les dépenses totales s'élèvent à.....	6,479,058 10
Soit une augmentation pour le même exercice de	$ 1,093,591 93

comme suit :

ORDINAIRES.

(Services.)	Budgets.	Budgets Revisés.
Dette Publique	$1,239,556 82	$1,391,627 82
Législation	216,797 70	292,115 20
Gouvernement Civil	251,938 00	272,140 50
Administration de la Justice, y compris Police et écoles de réforme	500,355 00	695,878 08
Instruction Publique	410,610 00	416,656 98
Agriculture	126,200 00	146,459 35
Colonisation et Immigration	165,487 50	165,487 50
Travaux publics	104,474 76	159,360 45
Asiles d'aliénés	210,000 00	369,987 05
Institutions de bienfaisance	52,825 00	52,825 00
Divers	280,650 00	474,369 57
	$3,558,894 78	$4,436,907 50
Subventions aux chemins de fer et réclamations du Q. M. O. & O	756,956 25	1,165,636 64
Remboursement de depots en garantie des chemins de fer	231,070 14	231,070 14
Dépenses spéciales	838,555 00	645,453 82
	$5,385,476 17	$6,479,068 10

Les prévisions de M. Shehyn pour les dépenses spéciales ont diminué da $523,971.65., composés des montants suivants qui ne peuvent pas être dépensés pendant l'année, savoir :

Palais du Parlement	$ 20,000 00
Ecole Normale Laval	74,147 60
Voûtes pour les archives de Québec	10,000 00
Prison de Montréal	399,856 00
Empierrement des chemins de campagne	9,968 05
Palais de justice, Hull	10,000 00
	$523,971 65

Et elles ont augmenté de $330,870.47, savoir :

Payé suivant contrats, pour lesquels il n'existait pas de crédits ou de vote, bien que mon prédécesseur ait dû savoir que l'argent aurait manqué.

Agrandissement du palais de justice, Montréal	$ 180,000 00
Ecole Normale Jacques-Cartier	111,380 62
Ecole Normale McGill	6,580 00
	$297,960 62
Et pour la commission de la culture de la betterave	14,909 85
Commissions royales	18,000 00
	$ 330,870 47

En poursuivant et en prenant le tableau No. 5, on trouvera un état abrégé de ce qui précède et présentant le sommaire des dépenses et du revenu au 30 juin 1892, comme suit :

Déficit du revenu ordinaire, pour faire face aux dépenses ordinaires	$1,044,800 79
Excédant des dépenses spéciales sur les recettes spéciales proprement dites	642,453 82
Subv. aux chem. de fer et réclamations du Q. M. O. et O.	1,165,636 64
Remboursement des dépôts en garantie des chemins de fer	231,070 14
Total probable de l'excédant des dépenses sur le revenu	$3,083,961 39

Ainsi que je l'ai démontré ci-dessus :

L'excédant similaire au 1er juillet 1890, était de	$1,723,987 15
do 1er juillet 1891, do	2,414,250 14

On verra que l'administration Mercier marchait et croissait d'une manière sûre mais rapide.

Dans le sommaire précédent jusqu'au 1er juillet 1892, les recettes provenant des emprunts ne sont pas incluses, mais seulement les dépenses et les recettes ordinaires et ce que l'on désigne dans les comptes publics sous le nom de " Recettes spéciales."

En arrivant à la position de la Province au 1er juillet 1892, il ne faut pas perdre de vue que pendant l'année 1891-92 il a été reçu et versé dans les fonds généraux $3,707,530.00. Sur ce montant on a remboursé $2,073,333.33 sur $2,223,333.33 d'emprunts temporaires impayés au 1er juillet 1891, et le solde de l'emprunt, sans considération du but pour lequel il avait été effectué, fut porté à l'encaisse ordinaire pour faire face à tous les besoins.

Cette opération soulageait évidemment la Province des besoins les plus pressants et des exigences ordinaires et soldait les conséquences de dépenses considérables et inconsidérées.

Prenons maintenant le sommaire de la fin du tableau No. 4 annexé. Je vous ai déjà donné les recettes totales de toutes sources, y compris le dernier emprunt, et je vous ai donné également les dépenses jusqu'au 17 décembre 1891. Nous avions alors, nominalement, en Banque, disponible $893,491.27. Ce sommaire présente les prévisions budgétaires depuis le 17 décembre jusqu'à la fin de l'année, comme suit, et y compris toutes les recettes :

Dépenses ordinaires		$ 2,353,892 03
do spéciales		502,335 42
Chemins de fer et réclamation du Q. M. O. et O.		839,781 64
Remboursements de dépôts en garantie des chemins de fer.		119,667 81
		$ 3,815,676 90
Recettes du 17 décembre au 30 juin		1,867,168 36
		$ 1,948,508 54
En caisse 17 décembre 1891	$ 893,491 27	
Moins dépôts en garantie et en fidéicommis...	356,791 68	
		536,699 59
Comptant à obtenir pour tout le revenu ci-dessus jusqu'au 30 juin 1892		$ 1,411,808 95

La situation mérite donc toute votre attention et il est évident qu'il est temps que la Province se réveille.

DETTE FLOTTANTE, 1ER JUILLET 1892.

Je n'élaborerai pas trop ce sujet mais je vous donnerai le plus pressant ;

Déficit en caisse ci-dessus	$ 1,411,808 95
Emprunts temporaires contractés par mon prédécesseur et non payés	150,000 00
Dépôts en garantie des chemins de fer	1,741,097 83
Subventions en argent accordées aux chemins de fer	2,629,296 89
Subventions en terre, aux chemins de fer, converties en argent, balance sur les premiers 35 cents par acre	765,295 00
Subventions en terre, aux chemins de fer, qui peuvent être converties ; premiers 35 cents par acre	1,833,300 00
	$ 8,530,798 67

Je n'ai pas inclus dans cet exposé un certain nombre de réclamations, pétitions de droits et autres affaires non pressantes, mais cela est suffisant pour démontrer la nécessité qu'il y a d'agir d'une manière ferme et résolue.

Ceci vous donne la position de la Province au 1er juillet 1892,

(1) Dette flottante..... $ 8,533,978 67

(2) Sur ce compte il y a 3,302,906 78

de déficit comprenant les trois articles ci-dessus.

(3) Il y a aussi les obligations pour l'avenir, et, il est évident, d'après ce qui précède, que l'énorme excédant des Dépenses sur les recettes donnera, comme je vous le démontrerai plus tard, malgré nos réductions, un déficit dans le revenu annuel d'environ $1,000,000.

Comme les dépôts en garantie des chemins de fer sont importants et qu'ils imposent à la Province une obligation annuelle considérable, il est temps de faire quelque chose pour obvier à la possibilité que des sommes aussi importantes soient distraites et employées pour des raisons ordinaires.

Voici quels sont les montants que devra payer la Province pendant les années suivantes, à partir du 1er juillet 1892, pour les coupons d'intérêts garantis sur les obligations des compagnies de chemins de fer qui ont fait des dépôts pour assurer cette garantie ainsi que le payement, les montants devant en être payés en deux payements semi-annuels chaque année :

1892-93.

Compagnie du ch. de fer de		Montréal et Lac Maskinongé...	$ 5,000 00
do	do	Témiscouata No. 1.....	78,840 00
do	do	Québec et Lac St. Jean.....	189,800 00
do	do	Témiscouata No. 2.....	34,066 66
			$ 307,706 66

1893-94.

Compagnie du ch. de fer de		Montréal et Lac Maskinongé...	$ 5,000 00
do	do	Témiscouata No. 1.....	78,840 00
do	do	Québec et Lac St. Jean.....	189,800 00
do	do	Témiscouata No. 2.....	34,066 66
			$ 307,706 66

1894-95.

Compagnie du ch. de fer de		Montréal et Lac Maskinongé...	$ 5,000 00
do	do	Témiscouata No. 1.....	78,840 00
do	do	Québec et Lac St. Jean.....	189,800 00
do	do	Témiscouata No. 2.....	34,066 66
			$ 307,706 66

1895-96.

Compagnie du ch. de fer de		Montréal et Lac Maskinongé...	$ 2,500 00
do	do	Témiscouata No. 1.....	78,840 00
do	do	Québec et Lac St. Jean.....	189,800 00
do	do	Témiscouata No. 2.....	34,066 66
			$ 305,206 66

1896-97.

C mpagnie du ch. de fer de		Témiscouata No. 1.....	$ 78,840 00
do	do	Québec et Lac St. Jean.....	189,800 00
do	do	Témiscouata No. 2.....	34,066 66
			$ 302,706 66

1897-98.

Compagnie de ch. de fer de		Témiscouata No. 1.....	$ 78,840 00
do	do	Québec et Lac St. Jean.....	189,800 00
do	do	Témiscouata No. 2.....	34,066 66
			$ 302,706 66

1898-99.

Compagnie du ch. de fer de		Québec et Lac St. Jean.....	$ 94,900 00
do	do	Témiscouata No. 2.....	34,066 66
			$ 128,966 66

1899-1900.

Compagnie du ch. de fer de		Témiscouata No. 2.....	$ 34,066 66

En remboursant les montants ci-dessus, dans les comptes publics, l'intérêt sur les dépôts de garantie est porté en compte de la dette publique comme intérêt sur dépôts, et le remboursement du principal est entré sous le titre de remboursement des dépôts en garantie des chemins de fer.

II.

PASSIF ET ACTIF.

En arrivant maintenant au Passif et à l'Actif de la Province, la conduite insouciante de l'ancienne administration est plus évidente encore et l'on voit facilement et, il m'est pénible de le dire, on ressent les nouveaux fardeaux imposés à la Province.

Au 31 janvier 1887, mon prédécesseur en entrant en fonctions, avait dressé un état de Passif et d'Actif, et on peut le trouver dans le tableau 6 annexé.

J'ai eu celui qui a été fait jusqu'au 30 juin 1891 et le tableau 7 en donne les détails.

Le tableau 8 le présente jusqu'au 17 décembre 1891.

En voici un abrégé :

30 janvier 1887 :

PASSIF	$22,143,447 65
ACTIF	10,754,280 54
DETTE NETTE	$11,389,167 11

30 juin 1891.

PASSIF	$33,581,877 34
ACTIF	11,139,553 30
DETTE NETTE	$22,442,324 04

17 juin 1891.

PASSIF	$35,849,230 18
ACTIF	11,561,191 98
DETTE NETTE	$24,288,038 20
Augmentation en 4 ans	$12,898,871 09

Comme l'Actif et le Passif au 1er juillet 1892 seront à peu près les mêmes qu'au 17 décembre 1891, je vous donnerai maintenant le Passif et l'Actif en entier jusqu'à cette dernière date.

ETAT APPROXIMATIF du passif et de l'actif de la province de Québec, au 17 décembre 1891, basé sur les rapports officiels fournis par les différents départements, mais ne comprenant pas un montant considérable de réclamations en litige, ni celles résultant de lettres de crédits et d'actes antérieurs à cette date, ni les montants dûs à la province sur le fonds d'emprunts municipaux, ni par les municipalités à d'autres titres.

PASSIF.

Dette consolidée		$ 25,209,873 33
Emprunts temporaires		150,000 00
Dépôts en fidéicommis		258,243 25
Dépôts en garantie des compagnies de chemin de fer pour faire face aux intérêts garantis sur obligations		1,860,765 64
Mandats impayés		149,600 21
Insuffisance probable du revenu ordinaire pour faire face aux dépenses ordinaires, entre le 17 décembre 1891 et le 30 juin 1892		496,723 67
Subventions en argent aux chemins de fer, autorisées mais non gagnées	$3,147,910 99	
Subventions en terre, aux chemins de fer, converties en subventions en argent, autorisées mais non gagnées. Balance sur les premiers 35 cents par acre	1,144,325 90	
Subventions en terre, aux chemins de fer, qui peuvent être converties en subventions en argent, 5,028,000 acres à 70 cts. l'acre : $3,519,600.00—premiers 35 cts. par acre payables les travaux terminés.	1,759,800 00	
		$ 6,052,036 89
Balance de terres et autres dettes, chemins de fer Q. M. O. & O		60,680 12
Dépense spéciale autorisée par l'acte 54 Victoria, chapitre 1, cédule B	838,555 00	
MOINS—payé du 17 décembre 1891	128,208 55	
		710,346 45
Montants additionnels probables qui seront requis pour les travaux publics suivants :		
Palais du Parlement—balance contrat des Statues	16,000 00	
Palais du Parlement—Pour terminer le mur d'enceinte des terrains	16,000 00	

Palais de Justice de Montréal—Pour terminer le contrat	$ 453,500 00	
Ecole Normale McGill—Mobilier fourni	6,580 00	
Ecole Normale Jacques-Cartier—Mobilier fourni	111,380 62	
Ponts en fer—En vertu d'obligations	72,000 00	
		$ 675,460 62
Perte sur dépôts à la Banque d'Echange		25,500 00
Obligations du Palais de Justice de Québec		200,000 00
		$35,849,230 18

ACTIF.

Partie du prix du chemin de fer Q. M. O. et O., déposée en banque	$ 353,390 00	
Partie du prix du chemin de fer Q. M. O. et O., placée en obligations de la Province de Québec au montant de $29,000, emprunt de 1878, achetées à 109 pour cent.	31,610 00	
Partie du prix du chemin de fer Q. M. O. et O., placée en obligations du Palais de Justice de Québec	200,000 00	
Partie du prix du chemin de fer Q. M. O. et O, placée en obligations de la cité de Québec	15,000 00	
Balance du prix du chemin de fer Q. M. O. et O., non payée	7,000,000 00	
		$ 7,600,000 00
Subventions de chemin de fer accordées en vertu de l'acte 47 Victoria du Canada, chapitre 8		2,394,000 00
En banque		893,491 27
Réclamation contre l'honorable Thomas McGrevy		100,000 00
Coût de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal, remboursable à même le prix de vente de la propriété		138,348 02
Avances diverses		145,352 69
Montant dû par la Province d'Ontario à la Province de Québec comme sa part d'intérêt sur le fonds des écoles communes		90,000 00
Taxe du Palais de Justice de Québec, en vertu des 45 Vic., chapitre 26, et 48 Vic., chapitre 15		200,000 00
		11,561,191 98
Excédant du Passif sur l'Actif au 17 décembre 1891		24,288,038 20
		$ 35,849,230 18

Un examen de ces exposés démontre que notre Actif n'a pas augmenté. La principale différence est dans l'encaisse.

La dette nette a plus que doublée.

Une comparaison entre quelques articles du Passif montre et indique comme suit l'augmentation :

	30 janvier 1887.	17 déc. 1891.
Dette consolidée	$18,155,013 33	$25,209,873 33
Emprunts et dépôts temporaires	729,227 67	408,243 25
Déficit probable de l'année courante	370,842 00	496,723 67
Subv. en argent des ch. de fer	579,732 25	3,147,910 99
do terre do converties	1,084,328 50	1,144,325 90
do do non converties.	464,100 00	1,759,800 00
Dépôts en garantie des Cies. de ch. de fer		1,800,765 64
	$21,383,243 75	$34,027,642 78

La plupart de ces articles démontrent pratiquement qu'au 17 décembre 1891, une augmentation notable de charges, imposées en ces quelques années sur notre dette publique et les intérêts.

Notre dette consolidée à augmenté de $7,054,860,000, et, par suite, nos comptes d'intérêts sont augmentés de plus de $350,000.00 par an, c'est un sérieux empiètement sur notre revenu ordinaire, qu'il faudra payer.

III.

L'ADMINISTRATION DE L'ANCIEN GOUVERNEMENT.

Dans mon discours au Windsor Hall, je me suis longuement étendu sur ce sujet afin de démontrer pour quelles raisons la province se trouvait dans la position où elle est. Je pourrais le traiter pendant des jours et des heures pour n'arriver qu'à prouver seulement la négligence, le manque de soin et même des dépenses frauduleuses, mais je vais vous présenter un tableau pris des Comptes Publics depuis 1885-86, ainsi que ceux projetés pour 1891-92. Il contient aussi le revenu.

Vous pouvez voir d'un coup d'œil la manière extraordinaire dont les dépenses augmentaient chaque année et comme on faisait peu de cas du revenu.

Tous les articles de comptes sont allés en augmentant énormément, et cela, malgré tontes les promesses faites par mon prédécesseur dans son discours du 12 avril 1887. Il se plaignait amèrement des dépenses de ses prédécesseurs dans les Travaux Publics, et à son ami, l'honorable M. McShane, à qui les dépenses de ce département venaient d'être confiées, M. Shehyn faisait remarquer qu'il aurait une occasion d'exercer sa vigilance.

Regardez les comptes pendant le temps qu'il est resté en fonctions et voyez comment on a fait preuve de vigilance. Aussi mauvaise qu'ait pu être l'administration des Travaux Publics, on ne voit pas que celle de son successeur, l'ex-commissaire, ait été meilleure ni celle d'un homme d'affaires.

Prenez encore l'Administration de la Justice qui s'est élevée de $478,000 à $695,000, et cela en face de la promesse de M. Shehyn, et permettez-moi de citer ses propres termes contenus dans le même discours quand il se plaignait des dépenses énormes de 1886, et qu'il disait, alors : " Mon honorable ami le Premier Ministre (en parlant de M. Mercier) s'occupe de cette importante question, et je suis persuadé qu'il ne manquera pas de la conduire à bonne fin dès que la clôture de la session lui laissera un peu de temps pour cela."

On disait la même chose pour l'Agriculture et les Terres de la Couronne, et, cependant, vous voyez dans quelle situation humiliante se trouve aujourd'hui la province.

Je ne vous ferai plus qu'une citation de son discours, et le public jugera :

" Enfin, notre politique bien arrêtée, une des principales parties du pro-
" gramme que nous voulons mettre à exécution, c'est d'exercer la plus rigou-
" reuse surveillance sur l'emploi des deniers publics, de contrôler stricte-
" ment toutes les dépenses, de conduire les affaires de la province comme
" celles des institutions financières et des grandes maisons de commerce les
" mieux administrées et d'après les règles et la pratique suivies dans ces
" institutions.

" C'est le but que nous voulons atteindre. Pour cela il faut nécessaire-
" ment prendre le temps d'étudier sérieusement et à fond tous les détails de
" notre organisation administrative, afin de ne rien faire qui ne soit conforme
" à la prudence, qui ne puisse donner des résultats durables et permanents.
" Je suis bien convaincu qu'en agissant avec discernement, en nous guidant
" sur les principes d'une sage économie administrative, nous réussirons à
" diminuer sensiblement et d'une manière permanente les dépenses ordi-
" naires et contrôlables."

Voici maintenant ce tableau.

ETAT COMPARATIF des paiements et recettes de la province de Québec, pour les exercices 1885-86, jusqu 1891-92, inclusivement.

DÉPENSES.	1885-86.	1886-87.	1887-88.	1888-89.	1889-90.	1890-91.	1891-92. (PRÉVISIONS)
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Dette Publique	977,760 32	1,016,022 14	1,103,710 94	1,134,789 51	1,259,406 88	1,271,506 33	1,391,627 82
Législation	181.987 75	278,169 07	228,994 88	231,812 90	312,948 81	281,078 74	292.115 20
Gouvernement Civil	183,675 41	193,904 06	208,677 61	236,987 39	255,144 20	269,660 07	272,140 50
Administration de la Justice	478,506 08	497,369 23	554,146 07	559,120 46	599,883 50	679,006 18	695,878 08
Instruction Publique	362,122 75	390,901 79	375,459 58	389,835 00	386,485 00	402.106 34	416,656 98
Agriculture	79,182 89	89,476 22	97,700 00	94,061 93	98,636 54	112,737 09	146.459 35
Colonisation et Immigration	170,295 11	163,000 00	94,800 00	131,747 00	151.015 53	132,891 80	165,487 50
Travaux Publics	82,584 40	94,575 94	145,096 91	116,164 23	148,841 23	139,612 83	159,360 45
Asiles d'Aliénés	230,000 00	243,000 00	241,000 00	230,000 00	230,000 00	269,143 33	369,987 05
Institutions de bienfaisance	37,776 00	39,316 00	39,316 00	41.956 00	44,206 00	47,729 33	52,825 00
Divers	248,880 74	283,063 33	276,130 37	377,144 29	395,105 26	490,048 41	474,369 57
Total des dépenses ordinaires	3,032,771 45	3,288,797 78	3,365,032 36	3,543,618 64	3,881,672 95	4,095,520 45	4,436,907 50
* Dépenses spéciales	177,000 00	395,510 42	637,767 76	397,638 40	818,583 51	820,254 15	645,453 82
Subv. aux chemins de fer et chemin de fer Q. M. O. et O.	322,970 82	745,796 70	662,275 30	1,076,647 00	343,417 97	955,620 26	1,165,636 64
	3,532,742 27	4,430,104 90	4,665,075 42	5,017,904 04	5,043,674 43	5,871,394 86	6,247,997 96
PAIEMENTS NON COMPRIS DANS LE TABLEAU PRÉCÉDENT							
Fonds en fidéicommis	7,910 00	18 510 73	8,902 83	22,996 23	14,163 98	13,417 42	8,324 00
Avances	20,030 40	100,000 00	10,000 00	25,321 29	.....	43,760 00	.....
Remboursement de dépôts	130,383 83	.....	32,765 00	57,915 23	255,069 24	222,097 41	231,070 14
Remb. d'empr. temporaires	450,000 00	250,000 00	1,500,000 00	.....	.....	.....	2,073,333 33
	608,324 23	368,510 73	1,551,667 83	106,232 75	269,233 22	279,274 83	2,312,727 47
Total des paiements d'après les Comptes Publics	4,141,066 50	4,798,615 63	6,216,743 25	5,124,136 79	5,312,907 65	6,150,669 69	8,560,725 43

* Ce compte a été créé par l'hon. M. Shehyn en 1886-87 ; et $177,000.00 sont entrées sous ce chef en 1885-86, comprenant les sommes payées sur le Palais de Justice de Québec et les Edifices du Parlement, afin de permettre la comparaison.

	608,324 23	368,510 73	1,551,667 83	106,232 75	269,233 22	279,274 83	2,312,727 47
Total des paiements d'après les Comptes Publics.....	4,141,066 50	4,798,615 63	6,216,743 25	5,124,136 79	5,312,907 65	6,150,669 69	8,560,725 43

* Ce compte a été créé par l'hon. M. Shehyn en 1886-87 ; et $177,000.00 sont entrées sous ce chef en 1885-86, comprenant les sommes payées sur le Palais de Justice de Québec et les Edifices du Parlement, afin de permettre la comparaison.

Revenu.	1885-86.	1886-87.	1887-88.	1888-89.	1889-90.	1890-91.	1891-92. (Prévisions.)
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ordinaire.....	2,948,999 69	2,965,446 62	3,738,228 39	3,625,115 20	3,536,783 79	3,457,144 32	3,392,106 71
Spécial.....	153,088 16	5,500 00	5,431 23	88,352 60	33,823 28	.....	3,000 00
Rembours. chemins de fer.....	(1) 12,4[illegible]0 17	.....	(2) 62,495 18	.....	.....	.....	(3) 3,847 10
	3,114,538 02	2,970,946 62	3,806,154 80	3,713,467 80	3,570,607 07	3,457,144 32	3,398,953 81
Recettes non comprises dans le tableau précédent :—							
Fonds en fidéicommis.....	25,999 51	70,814 05	41,588 81	48,427 42	18,313 43	12,649 02	3,374 18
Remboursement d'Avances...	4,500 00	7,625 00	13,000 00	6,000 00	.....	2,500 00	10,000 00
Dépôts de chemins de fer et autres.....	.....	32,765 00	.....	2,229,670 45	.....	278,520 00	.....
Emprunts Temporaires.....	750,000 00	600,000 00	400,000 00	.....	.....	2,223,333 33	.....
do Permanents.....	.....	.....	3,378,332 50	.....	.....	.....	3,707,530 00
	780,499 51	711,204 05	3,832,921 31	2,284,997 87	18,313 43	2,517,002 35	.....
Recettes totales d'après les Comptes Publics.....	3,895,037 53	3,682,150 67	7,639,066 11	5,997,565 67	3,588,920 50	5,974,146 67	.....

(1) Remb. chemins de fer Q. M. O. et O.
(2) Cité de Montréal, pour coût du pont de Hull et de terrains à Hochelage.
(3) Remboursements, subventions aux chemins de fer en vertu de la 54 Victoria, chapitre 88.

Departement du Tresor,
Québec, 26 avril 1892.

Ce tableau démontre aussi que l'administration n'avait pas le moindre souci des fonds en fidéicommis. Il vous prouve également comment mon prédécesseur, méprisant toute convenance, s'en servait pour des causes ordinaires et comment il prétendait chaque année devant le pays et cette Chambre, que l'on dirigeait les affaires de la province avec économie et prudence.

IV.

LEGS LAISSÉ A LA PROVINCE PAR L'ADMINISTRATION MERCIER.

Pour résumer, voici quel est le legs qui a été laissé et imposé à la province :

1. Dette nette, 17 décembre 1891	$24,288,038 20
" " 30 janvier 1887	11,389,167 11
	$12,898,871 09
2. Dépenses ordinaires, 1885-86	$ 3,032,771 45
" " 1890-91	4,095,520 45
" " 1891-92	4,436,907 50

3. Les dépenses spéciales (à part les subventions de chemins de fer), un compte créé par mon prédécesseur, se sont élevées en moyenne pendant les années 1888, 1889, 1890 et 1891 à la somme énorme de $668,560.95, par an, ou à un total de $2,674,243.82, et sera pour 1891-92 de $645,453.82.

4. Pendant le régime Mercier il y a eu aussi le bénéfice résultant des recettes inespérées et du revenu additionnel suivant :

Arrérages de taxes sur les corporations commerciales	$ 558,393 00
Perception annuelle do	130,000 00
Augmentation de rente foncière des terres sous licence de coupe de bois, par an	140,000 00
Augmentation des licences, une année	150,000 00

5. Au 1er juillet la dette flottante sera, ainsi qu'il a été dit plus haut, de $3,302,906.71 de capital nécessaire à cette date et pour les dépôts de garantie des chemins de fer et les emprunts temporaires, et, de plus, au moins $5,231,071.89 pour les obligations que nous pouvons être appelés à remplir, et qui semblent être, dans un avenir prochain et à part d'un grand nombre de réclamations, d'une nature incontestable.

6. Notre revenu annuel n'excède pas en moyenne $3,500,000.00 et nous avons à faire face à un énorme déficit annuel et à un excédant de dépenses sur le revenu.

7. Nous avons à pourvoir, pour le 15 juillet 1893, au rachat de l'emprunt de 20,000,000 francs, fait en 1891.

V.

1892-1893 ET L'AVENIR.

Le budget des dépenses de l'année 1892-1893 vous a été présenté.

Je vous donnerai, d'abord, le chiffre probable de notre revenu. Je dois dire en commençant que nos sources de revenu sont peu nombreuses.

Nous avons la subvention et les intérêts sur fonds en fidéicommis du gouvernement fédéral, payables semi-annuellement. Ils nous viennent conformément à l'acte de A. B. du N., sec. 112, et du 39 Victoria, chapitre 30, et du 47 Victoria, chap. 1, Canada, et s'élèvent actuellement à environ $1,278,952.80. De plus, nous avons l'intérêt sur le prix du chemin de fer Q. M. O. & O., montant à $367,908.07, soit un total de $1,646,860.87.

Nous avons aussi nos terres de la Couronne, qui sont une source importante de revenu, et qui atteignent actuellement à peu près $750,000.00 par an.

A part ces deux sources de revenu, toute autre recette provient de licences ou taxes directes sur le peuple. Nous avons encore, de ce côté, une source de revenu provenant des licences, des taxes directes sur les corporations commerciales, des timbres judiciaires, du fonds des écoles communes et du revenu casuel. Cependant, les sources de revenu n'augmentent pas très rapidement, et je vous donnerai, pour preuve, les recettes totales de l'exercice financier de l'année 1890-91, telles qu'elles sont connues et définies :

RECETTES POUR L'EXERCICE 1890-91.

Puissance du Canada	$1,278,952 80
Terres de la Couronne	742,544 62
Administration de la Justice	236,094 48
Percentage sur les honoraires des employés publics	10,473 62
Licences	586,206 14

Législation	$ 5,440 08
Asiles d'aliénés—Contributions des municipalités et malades payants	8,138 60
Gazette Officielle	24,351 26
Edifices publics, loyers	762 17
Revenu casuel	1,991 16
Service Civil—Contributions aux Pensions	8,309 21
Compagnies d'assurance provinciales—Contributions aux dépenses d'inspection	440 86
Ecoles d'industrie	11 40
Taxes directes sur les corporations commerciales	139,436 39
Intérêt sur dépôts en banque et sur avances	32,357 11
Prime, escompte et change	2,884 44
Intérêt sur le prix de vente du chemin de fer Q. M. O. & O.	367,908 07
Remboursements	10,841 91
Total des recettes ordinaires	$3,457,144 32

FONDS EN FIDEICOMMIS.

Fonds de pension des instituteurs	$4,758 65	
Fonds d'amortissement de la cité de Hull	140 36	
Fonds des licences de mariage	6,750 00	
Dépôts de garantie des employés publics	1,000 00	
		12,649 02
Remise d'avance à l'hôpital protestant, à compte du prix de la ferme Leduc		2,500 00
Dépôts de garantie des chemins de fer		278,520 00
Emprunts temporaires		2,223,333 33
		$5,974,146 67

Je vous ai déjà donné dans les tableaux divers qui sont annexés, les recettes qui, évidemment ne sont que probables pour l'année 1891-92, et qui s'élèvent à $3,412,327.99.

Je vais vous présenter maintenant les recettes probables pour l'année 1892-93.

RECETTES PROBABLES 1892-93.

Gouvernement du Canada :

Subvention en vertu de l'acte A. B. du N.	$ 959,252 80
Intérêts sur fonds en fidéicommis	62,539 32

Subventions spéciales en vertu du 47 Victoria, chapitre 4		$ 127,460 68	
Intérêts sur subventions de chemins de fer en vertu du 47 Victoria, chap. 8..		119,700 00	
			$ 1,278,952 80
Intérêts :			
Intérêts sur prix de vente du chemin de fer Q. M. O. et O.		370,000 00	
Intérêts sur emprunts et dépôts		25,000 00	
			$ 395,000 00
Administration de la Justice :			
Timbres judiciaires	$ 170,000 00		
Honoraires do	6,000 00		
Fonds des bâtisses et des jurés	10,000 00		
Municipalités, pour l'entretien des prisonniers	10,000 00		
Garde des prisons—Montréal et Québec	4,000 00		
Amendes	500 00		
Prison de Montréal	8,000 00		
Palais de Justice de Montréal	3,500 00		
Honoraires du grand connétable, Québec	500 00		
		212,500 00	
Timbres d'enregistrement		17,000 00	
..ences (revenu net)		500,000 00	
..es de la Couronne		768,150 00	
..xes sur les corporations commerciales (revenu net)		140,000 00	
Percentage sur honoraires des officiers publics.		8,000 00	
do renouvellements d'hypothèque		300 00	
Législation		3,000 00	
Gazette Officielle		25,300 00	
Entretien des aliénés		10,000 00	
Loyers d'édifices publics		1,000 00	
Contributions au fonds de pension		7,500 00	
Revenu casuel		2,000 00	
			1,694,750 00
			$3,368,702 80

Il peut y avoir quelques recettes et perceptions provenant de : Remboursements d'avances, fonds d'emprunts municipaux, Prêt aux incendiés de Québec, mais il est impossible de donner aucune estimation précise ou de dire ce que l'on peut en attendre. Par exemple, les prévisions pour les fonds d'emprunts municipaux pour 1891-92 s'élevaient à $25,000 et cependant on n'a reçu que $3,000.

On peut voir d'un coup d'œil que notre revenu ordinaire est en chiffres ronds de $3,400,000. Ce total peut être dépassé par les recettes des terres de la Couronne, si la saison des affaires est bonne, et si le commerce de bois est prospère. En prenant pour objectif nos obligations, résultant de notre dette flottante, j'arrive maintenant à la dernière et la plus sérieuse partie de mes remarques, celle qui a trait à l'année prochaine et à l'avenir.

DÉPENSES 1892-93.

Dans le budget que j'ai présenté à cette Chambre, vous avez eu déjà un sommaire des dépenses probables et une comparaison avec 1891-92, mais au risque de me répéter, je vous le présenterai de nouveau :

		1892-93.	1891-92.
Dette publique		$1,696,433 12	$1,470,626 96
Législation		198,359 60	292,115 20
Gouvernement Civil		253,507 54	272,140 50
Administration de la Justice		623,355 00	695,355 00
Instruction publique		386,460 00	415,656 98
Agriculture, Colonisation et Immigration		222,019 25	311,946 85
Travaux Publics			
Ordinaires	$ 106,720 36		
Extraordinaires	375,600 00		
		482,320 36	159,360 45
Asiles d'aliénés et Inst. de Bienfaisance		355,725 00	422,812 05
Divers		311,197 00	384,457 68
Dépenses spéciales		.....	1,180,915 62
Subventions aux ch. de fer et ch. de fer Q. M. O. et O. en vertu de lettres et d'actes		1,052,821 19	1,165,636 64
Pour pourvoir à des règlements d'affaires antérieures au 17 décembre 1891		.....	72,831 89
		$5,582,178 06	$6,843,855 82

Un examen de ce tableau vous montrera jusqu'à quel point le Gouvernement actuel est décidé à économiser, à retrancher certains services et à maintenir cependant l'efficacité du service public. Cette tâche a été plus que difficile, mais le Premier et mes collègues se sont mis énergiquement à l'œuvre, et en tenant compte du peu de mois que nous avons eus à notre disposition, je ne doute pas que le public n'apprécie la valeur de nos travaux. Comme début, nous vous montrerons, ainsi qu'au public, une réduction de toutes les dépenses de $1,261.677.76 en une année, et je puis dire qu'avec un peu plus de temps nous arriverons encore à une plus grande diminution en surveillant les dépenses d'une manière judicieuse et convenable.

Voici dans quels services ces diminutions apparaissent :

Ce sont des comptes de dépenses ordinaires, de sorte que la diminution est annuelle et permanente.

Législation :

La réduction est ici de $93,775.60, mais il y a sur ce compte environ $65,000.00 pour les élections générales, aussi ne réclamons nous crédit que pour.....	$	28,775 60
Gouvernement Civil.....		18,632 96
Administration de la Justice.....		72,000 00
Instruction publique.....		29,296 98
Agriculture, Colonisation et Immigration.....		89,927 60
Travaux publics ordinaires.....		52,640 09
Asiles d'aliénés et institutions de bienfaisance.....		67,087 05
Services divers.....		73,260 86
Total : Réduction des dépenses ordinaires.....	$	431,621 14

Les honorables membres de cette Chambre remarqueront que les dépenses spéciales qui, en 1891-1892, s'élevaient à $1,180,915.62 ont entièrement disparues.

Par contre, cependant, nous avons un certain nombre de comptes que mon prédécesseur faisait généralement figurer dans les dépenses spéciales, qui sont entrées maintenant sur le titre de : "Extraordinaires" dans les Travaux publics, mais ils ne s'élèvent qu'à $375,600.00. Maintenant, en prenant la moyenne des dépenses spéciales sous l'administration de mon

prédécesseur, elles étaient au moins de $650,000.00. Une grande partie étaient en réalité des dépenses courantes ou ordinaires. Prenons les en chiffres ronds à $250,000.00, et ajoutons les $431,621.14 ci-dessus, nous vous démontrons une réduction *annuelle* de $681,621.00.

Je le répète, M. l'Orateur, nous pouvons faire encore d'autres réductions justes dans tous les services que je viens d'indiquer, et de même que nous avons amené la Legislation à une diminution d'environ $18,000.00 sur les chiffres de 1885-1886, nous croyons pouvoir faire plus encore pour ce service et en faire certainement autant dans les autres services ; mais tout doit se faire d'une manière règlée, de manière à ne pas compromettre l'efficacité des services.

Les honorables membres de cette Chambre trouveront dans les tableaux divers ci-annexés, un état détaillé des payements probables pour l'année 1891-92, mais je vous donne maintenant, à titre de renseignement général, un détail des payements de l'exercice de l'année 1890-1891. Ils sont connus, définitifs et ne peuvent être discutés. Je vous les présente afin que vous puissiez comparer notre politique d'une année avec des données connues.

Payements totaux, 1890-1891	$6,150,669	69
do do 1892-1892	5,582,178	00
Réduction	$ 568,491	69

A première vue, la comparaison pourrait ne pas paraître très favorable, mais ainsi qu'on l'a vu par le budget de 1892-93, nous avons à payer en comptes sur la dette publique et pour le remboursement de dépôts en garantie des chemins de fer, imposés par nos prédécesseurs, $202,829.38 de plus qu'en 1890-91. Pour les réclamations du chemin de fer Q. M. O. & O., et les subventions de chemins de fer, résultant des octrois énormes accordés pendant la session d'automne de 1890, nous avons à payer au moins $100,000.00 de plus. De sorte qu'en ce qui concerne 1890-91, nous avons :

Réduction, comme ci-dessus	$ 568,491	69
Intérêts sur dépôts en garantie de chemins de fer	202,829	38
Chemins de fer	100,000	00
	$ 871,321	07

Voici les détails des dépenses de 1890-91 :

PAYEMENTS DE L'EXERCICE DE L'ANNÉE 1890-91.

Dette publique	$1,271,506 33
Législation	281,078 74
Gouvernement Civil	269,660 07
Administration de la Justice, y compris la Police	570,078 61
Ecoles de Réforme et d'Industrie	100,000 00
Inspection des bureaux publics	8,927 57
Instruction publique	378,110 00
Institutions littéraires et scientifiques	13,250 00
Arts et métiers	10,746 34
Agriculture	112,737 09
Chemins et Sociétés de Colonisation	123,150 00
Immigration	7,241 80
Repatriement	2,500 00
Travaux et Édifices publics	139,612 83
Asiles d'aliénés	269,143 33
Institutions de bienfaisance	47,729 33
Divers	19,977 72
Agent en France	2,500 00
Fonds d'emprunts des municipalités	288 00
Département des terres de la Couronne	287,875 00
Gazette Officielle	15,684 63
Dépenses sur revenus, timbres, licences, etc	9,397 68
Inspection des chemins de fer	1,000 00
Hôpital de Fraserville	500 00
Hôpital de Témiscaming	500 00
Hotel-Dieu, St. Hyacinthe	500 00
Hôpital des Sœurs Grises St. Jérôme	5000 00
Collège St. Barnardin, Waterloo	250 00
Hôpital Général, Sorel	1,000 00
Maison de refuge Ste. Cunégonde	500 00
Sœurs de la Providence, l'Assomption	500 00
Transcription, etc., de Registres etc	9,990 04
Dictionnaire Généalogique de Mgr Tanguay	2,800 00
Impression et distribution des Amendements au Code Municipal	500 00
Ecole Polytechnique, Montréal	2,500 00

Pension annuelle à Madame Gaspard Drolet		$ 800 00
Octrois de terres aux pères de familles de douze enfants vivants		1,500 00
Manuel des juges de Paix		2,500 00
Biggar's Hand Book, Canada		625 00
Ecole St. Jean-Baptiste, Québec		2,000 00
Church of England School, Québec		2,000 00
Monument Short-Wallick		500 00
Ecole de réforme et d'industrie, Pointe-aux-Esquimaux		750 00
Code Municipal, Manuel d'Hygiène et autres publications		24,224 85
Modèles et livres de dessin, Méthode Templé		10,000 00
Pensions du Service civil		28,669 08
Exposition de la Jamaïque		6,000 00
Fonds de bâtisses et des jurés payé par les officiers du revenu sur les montants perçus		8,582 99
Licences, payées par les officiers du Revenu sur les montants perçus		45,133 42
Total des dépenses ordinaires		$4,095,520 45
DÉPENSES SPÉCIALES :		
Nouveaux édifices du Parlement, construction	$ 13,495 34	
Nouveau palais de justice, Québec, pour compléter le mur d'enceinte, etc	3,207 00	
Nouveau palais de justice, Québec, pour solde de tout compte	155,000 00	
Nouveau palais de justice, Québec, travaux de toiture	800 00	
Spencer Wood ; serre-chaude, cave à légumes, etc	1,000 00	
Ponts métalliques, dans les municipalités ; pour construction de	100,000 00	
Nouvelles voûtes des palais de justice et prisons, dans les nouveaux districts	7,000 00	
Ecoles du soir	40,000 00	
Agrandissement du palais de justice de Montréal	150,000 00	
Nouvelle prison, Montréal, construction	27,263 44	
Palais de Justice et prisons de Sherbrooke, construction d'égoûts, etc	3,000 00	

Palais de justice et prisons, nouveaux districts, appareils de chauffage	$ 8,000 00	
Palais de justice et prison de Gaspé, nouveau toit, aqueduc, etc	2,286 00	
Prison de Québec, nouveaux égoûts, plomberie, etc	3,890 00	
Palais de justice et prison d'Iberville, mur d'enceinte et dépendances	3,000 00	
Empierrement de chemins ruraux, à titre d'essai	6,315 23	
Société d'Exposition de Montréal, pour réparations aux bâtiments de l'Exposition	25,000 00	
Université de Toronto, pour aider à la reconstruction des édifices incendiés le 4 février 1890	10,000 90	
Ecole Normale McGill, Montreal, réparations, altérations, etc	60,805 00	
Chemin de Colonisation, explorations, inspections, etc	50,000 00	
Pont de chemin de fer de Québec	1,750 00	
Terrains de l'Exposition, Montréal, pour commutation et achat	28,721 90	
Pour dommages causés par l'ouragan du 8 juillet 1890, dans les comtés de Beauharnois, Vaudreuil et Huntingdon	9,880 00	
Statuts Refondus, pour publication du vol. supplémentaire	6,009 84	
Edifice des Arts et Métiers, Québec, pour parachèvement	5,532 00	
Index Général des Journaux de l'Assemblée Législative	6,000 00	
Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal, pour démolition et reconstruction de la façade, etc	80,000 00	
Mémoires du Chevalier de Lévis	3,150 00	
Dépenses relatives à la dernière maladie et aux funérailles de Mgr Labelle, assistant Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation	2,942 30	
Commission *re* Culture de la Betterave	6,206 00	
		820,254 15

Subventions aux chemins de fer.....$	885,255 99	
Réclamation pour construction, chemin de Q. M. O. & O.....	70,364 27	
		$ 955,620 26
FONDS EN FIDEICOMMIS :		
Fonds des licences de Mariage.....$	7,608 00	
Fonds du Palais de Justice de Aylmer.....	1,659 60	
Cautionnement des employés publics.....	4,149 82	
		13,417 42
Avance à l'Hôpital Protestant, Montréal.....$	35,000 00	
do aux syndics des chemins à barrière de la rive sud.....	8,760 00	
		43,760 00
Compagnie du chemin de fer de Québec et du Lac Saint-Jean, rembours. de dépôt de garantie.....$	136,875 97	
Compagnie du chemin de fer de Témiscouata, rembours. de dépôt de garantie No. 1..	58,004 98	
do do do No. 2..	23,155 12	
Compagnie du chemin de fer de Montréal et Maskinongé, rembours. de dépôt de garantie	4,061 34	
		222,097 41
		$6,150,669 69

En vous faisant cet exposé, cela me donne l'occasion de faire une comparaison entre ces paiements et ceux mentionnés dans les tableaux divers annexés et avec les dépenses qui figurent dans le budget actuellement présenté à la Chambre, pour montrer de quelle manière le gouvernement actuel a rempli les promesses qu'il a faites devant les électeurs et qu'il croit absolument nécessaire de remplir pour la prospérité et l'avantage de la province.

Le point le plus sérieux, cependant, consiste en ceci : c'est qu'en examinant les dépenses qui figurent dans le budget qui vous est soumis pour 1892-93, et en les comparant aux recettes probables, que je vous ai présentées, on arrive au résultat suivant :

Total : Budget 1892-93 pour remplir les obligations prises..$	5,582,178 00
Total : Recettes probables.....	3,400,000 00
Déficit, ou excédant des dépenses.....$	2,182,178 00

Si nous déduisons, cependant, de cet excédant le montant inclus pour les chemins de fer $1,000,000.00 on constatera que le déficit total pour le reste de nos dépenses sera de $1,182,178.00 dans lesquels se trouvent comprises $375,600.00 de dépenses extraordinaires pour les Travaux publics. C'est, en plus de la dette flottante de la Province au 1er juillet 1892, ce que nous avons à payer plus tard.

En examinant les comptes de dépenses de la dette publique et des remboursements des dépôts en garantie des chemins de fer, on verra qu'en les additionnant, nous avons, comme première charge sur notre revenu, la somme de $1,696,433.12 à payer l'année prochaine. En prenant la liste des dépôts en garantie des chemins de fer, que j'ai donnée plus haut, on verra que le montant ne sera pas beaucoup réduit sur ce compte avant six ans au moins.

Revenant à l'année 1885-86, le compte relatif à notre dette publique s'élevait seulement à $977,760.32, de sorte que nous avons pour ces quatre ans et demi, à faire face à une augmentation de $718,672.80 sur nos charges fixes.

En prenant, cependant, cette somme fixe et en la déduisant de notre revenu, on aura le résultat suivant :

Revenu ordinaire.....	$ 3,400,000 00
Comptes d'intérêts et de dette publique, etc,, 1892-93.....	1,696,433 12
Laissant une balance de.....	$ 1,703,566 88

ce qui est un bien petit montant pour les services ordinaires de l'administration, à part de nos obligations pour les subventions de chemins de fer.

Il n'y a qu'une seule voie à suivre, c'est d'équilibrer réellement nos recettes et nos dépenses et d'éviter de nouvelles obligations. Pour arriver à ce résultat nous devons arriver à augmenter notre revenu pendant quelques années et cela signifie augmenter les taxes. Il est inutile et oiseux pour nous de croire que la Province peut aller plus loin sans prendre les mesures nécessaires pour faire face à nos obligations. Mon prédécesseur surmontait toutes les difficultés en faisant des emprunts et en se servant des fonds en fidéicommis, mais il faut s'arrêter, pour la seule raison que la province ne peut plus recourir à d'autres emprunts.

Il est évident que, depuis les élections, notre crédit c'est beaucoup relevé, et nos obligations ont haussé sur le marché anglais. Nous devons

conserver cette position et la rendre encore meilleure, mais nous ne pouvons y arriver qu'en prouvant que nous avons des ressources et des revenus pour faire face à nos obligations. Il fut un temps, où le public savait que la subvention du gouvernement fédéral n'excèdait pas nos comptes d'intérêts.

On croyait probablement alors que quelles que pouvaient être nos autres sources de revenu, tant que le gouvernement fédéral nous payait une subvention, on ne verrait pas tomber nos obligations ni notre crédit, parce que le Dominion avait assez en mains pour payer nos comptes d'intérêts et sauver notre crédit ; alors on pouvait facilement emprunter.

Maintenant, ce temps est passé, et nous voyons que nos comptes d'intérêts excèdent le montant de la subvention payable par le Dominion.

Fions nous à nos propres ressources et faisons face aux difficultés avec nos propres moyens et notre énergie.

Il est clair que nous pouvons faire et que nous ferons encore d'autres réductions sur nos dépenses et notre dette publique. Les comptes de législation, de gouvernement civil et d'autres diminueront.

Nous donnons actuellement $55,725.00 aux institutions de bienfaisance ; beaucoup seront désappointées cette année de voir que leurs demandes ne sont pas accordées, mais le gouvernement, en voyant l'augmentation de nos charges, a du retrancher et refuser beaucoup, et celles qui ont été accordées ne l'ont été que par suite de circonstances spéciales et parce qu'elles comptaient absolument sur ces allocations. Je dois dire, cependant, que le budget prochain montrera une réduction de la plupart de ces articles, et il ne restera que ceux qui sont d'une nature publique et générale.

En revenant à la question des voies et moyens, et en parlant des véritables intérêts de la province et de notre crédit, nous devons voir à augmenter notre revenu d'environ $1,000,000.00 par an. Il est complètement inutile de cacher la difficulté qui nous est imposée par nos prédécesseurs. C'est pour nous une question d'existence constitutionnelle. Pour y arriver, il faut que chacun y mette un peu du sien. Quant à continuer, c'est impossible. Nous serons surs de l'avenir, à la condition d'être pratiques. Nous habitons la plus belle province du Canada, riche en terres et en minéraux. Le Saint-Laurent la traverse dans toute sa longueur ; il

est la grande voie de communication à partir de l'Ouest, non seulement du Canada, mais aussi des Etats-Unis pour correspondre avec l'Europe. Le commerce du Canada et des grands réseaux de chemins de fer converge vers nous, et ce que nous avons à faire, c'est de tirer parti de tous ces avantages.

Il se peut que certains des remèdes que nous aurons à proposer plus tard attirent contre le gouvernement beaucoup d'animosité, mais, M. l'Orateur, après l'examen que nous avons fait de la question, je sens que nous sommes dans le vrai et, quoiqu'il puisse arriver aujourd'hui, l'histoire écrira un jour ou l'autre, dans ses pages, que nous avons agi avec patriotisme et sagesse.

Ces explications données, si longues et si ennuyeuses qu'elles puissent paraître, je demande à tous les membres de la Chambre de coopérer avec moi dans l'examen du budget et de se préparer à appuyer les mesures du gouvernement qui vont vous être soumises pour remettre notre province en bonne condition.

Je propose maintenant, M. l'Orateur, que vous quittiez votre siége et que la Chambre se forme en comité des subsides.

ETAT No. 1.

TABLEAU SYNOPTIQUE des dépenses et recettes pour les exercices 1887-88, 1888-89, 1889-90 et 1890-91.

DÉPENSES ORDINAIRES :			
1887-88—Déduction faite de $55,844.83 de dépenses au compte des terres de la Couronne, transférées aux Dépenses spéciales	$ 3,365,032 36		
1888-89	3,543,618 64		
1889-90	3,881,672 95		
1890-91	4,095,520 45		
		$ 14,885,844 40	
REVENU ORDINAIRE :			
1887-88 — Y compris $100,000.00 de la province d'Ontario, $558,393.00 arrérages taxes directes et $62,820.95 de la cité de Montréal pour arrérages (partie des $125,000.00, dont la balance est comprise dans les Recettes spéciales)	$ 3,738,228 39		
1888-89	3,625,115 20		
1889-90	3,536,783 79		
1890-91	3,457,144 32		
		$ 14,357,271 70	
DÉFICIT du revenu ordinaire sur les dépenses ordinaires			$528,572 70
DÉPENSES SPÉCIALES :			
1887-88		$ 637,767 76	
1888-89		397,638 40	
1889-90		818,583 51	
1890-91		820,254 15	
		$ 2,674,243 82	
RECETTES SPÉCIALES :			
1887-88—Y compris $62,179.05 (partie des $125,000.00 de la cité de Montreal, suivant règlement)	$ 67,926 41		
1888-89	88,352 60		
1889-90	33,823 28		
1890-91			
		$ 190,102 29	
			$ 2,484,141 53
CHEMINS DE FER—SUBVENTIONS ET RÉCLAMATIONS DU CHEMIN DE FER DE Q. M. O. ET O. :			
1887-88		$ 662,275 30	
1888-89		1,076,647 00	
1889-90		343,417 97	
1890-91		955,620 26	
			$ 3,037,960 53
EXCÉDENT des dépenses sur les recettes pendant quatre années			$ 6,050,674 76
À AJOUTER—Mandats non payés le 30 juin 1887		$ 240,753 27	
A DÉDUIRE—En caisse à la même date		81,751 66	
			159,001 61
A reporter			$ 6,209,676 73

No. 1.—*Suite.*

TABLEAU SYNOPTIQUE des dépenses et recettes pour les exercices 1887-88, 1888-89, 1889-90 et 1890-91.—*Suite.*

Report				$ 6,209,676 37
PAYÉ A MÊME LES SOURCES SUIVANTES :				
Recettes au compte des avances et des fonds en fidéicommis				
1887-88		$ 54,588 81		
1888-89		54,427 42		
1889-90		18,313 43		
1890-91		15,149 02		
		$ 142,478 68		
Recettes provenant des dépôts de garantie des chemins de fer.				
1888-89	$ 2,229,670 45			
1890-91	278,520 00			
		$ 2,508,190 45		
		$ 2,650,669 13		
A DÉDUIRE :				
Paiements au compte des avances et des fonds en fidéicommis.				
1887-88	$ 51,667 83			
1888-89	48,317 52			
1889-90	14,163 98			
1890-91	57,177 42			
	$ 171,326 75			
Remboursement des dépôts de garantie des chemins de fer.				
1888-89	$ 57,915 23			
1889-90	255,069 24			
1890-91	222,097 41			
	$ 535,081 88	$ 706,408 63		
			$ 1,944,260 50	
Recettes provenant d'emprunts temporaires.				
1887-88		$ 400,000 00		
1890-91		2,223,333 33		
		$ 2,623,333 33		
Remboursement d'emprunts temporaires.				
1887-88		$ 1,500,000 00		
			$ 1,123,333 33	
Recettes provenant d'emprunts permanents.				
1887-88			3,378,332 50	
Total emprunté en quatre ans				6,445,926 33
Excéd. des recettes brutes sur les dép. brutes				$ 236,249 96
REPRESENTÉ PAR :				
En caisse le 30 juin 1891			471,852 59	
MOINS—Mandats non payés à la même date			235,602 63	
				$ 236,249 96

DEPARTEMENT DU TRESOR,

Québec, 26 avril 1892.

ETAT No. 2.

TABLEAU SYNOPTIQUE des dépenses et recettes du 1er juillet au 17 décembre 1891, inclusivement.

DEPENSES ORDINAIRES		$ 2,083,015 47	
REVENU do		1,534,938 35	
DÉFICIT DU REVENU ORDINAIRE SUR LES DÉPENSES ORDINAIRES			548,077 12
DÉPENSES SPÉCIALES			
Édifices du Parlement		$ 7,788 93	
Agrandissement du Palais de J., Montréal		42,086 23	
Appareils de chauffage pour Palais de Justice et prisons		12,000 00	
Palais de Justice et Prison de Bryson		6,321 10	
Nouvelle prison de Montréal		144 00	
Ponts métalliques		22,234 58	
Loge du portier à Spencer Wood		600 00	
Ecoles du soir		23,044 36	
Empierrement des chemins ruraux		31 97	
Nouvel édifice de l'école Normale Laval		852 40	
Edifice national, Montréal		5,000 00	
Fonds du Palais de Justice de Kamouraska		8,105 00	
Commission *re* culture de la betterave		4,909 85	
Commission royale *re* ch. Baie des Chaleurs		10,000 00	
Subventions aux chemins de fer		325,855 00	
RECETTES SPÉCIALES		$ 468,973 40	
Fonds d'emprunt municipal	$ 3,000 00		
Fonds de rembour. des subv. aux ch. de fer	3,847 10		
		$ 6,847 10	
EXCÉDENT des dépenses spéciales sur les recettes spéciales			$ 462,126 30
Excédent total des dépenses sur les recettes jusqu'au 17 décembre 1891			$ 1,010,203 42
A AJOUT. PAIEMENTS A COMPTE DES :			
Avances et fonds en fidéicommis	$ 7,383 40		
Rembours. des dépôts de gar. des ch. de fer	112,342 93		
		$ 119,726 33	
MOINS recettes au compte des fonds en fidéicommis		3,374 18	$ 116,352 15
			$ 1,126,555 57
PAYÉ A MÊME LES SOURCES SUIVANTES :			
En caisse le 30 juin 1891		471,852 59	
MOINS—Mandats non payés au 30 juin 1890 et payés entre le 1er juillet et le 17 décembre 1891		235,602 63	
		$ 236,249 96	
Produit de l'emprunt de 1891	$ 3,707,530 00		
Remboursement d'emprunts provisoires	2,073,333 33		
		1,634,196 67	
			$ 1,870,446 63
Excédent des rec. brutes sur les dép. brutes			743,891 06
REPRÉSENTÉ PAR :			
En caisse le 17 décembre 1891		893,491 27	
MOINS—Mandats non payés		149,600 21	
			$ 743,891 06

DEPARTEMENT DU TRESOR,
Québec, 26 avril 1892.

ETAT No. 3.

BUDGET revisé des recettes de la Province de Québec, du 17 décembre 1891 au 30 juin 1892, d'après les rapports officiels des différents départements.

SERVICE.	Prévisions.	Reçu au 17 déc. 1891.	Non reçu sur prévisions.	Reçu en plus des prévisions.	Prévisions revisées des montants à recevoir entre les 17 déc. 1891 et le 30 juin 1892.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Puissance du Canada	1,281,035 70	639,476 40	641,559 30	.....	639,476 40
Intérêt sur le prix de vente du ch. de fer Q. M. O. et O.	370,000 00	184,734 49	185,265 51	.....	185,265 51
do emprunts et dépôts	20,000 00	24,820 88	.....	4,820 88	20,000 00
Timbres judiciaires	170,000 00	75,841 30	94,158 70	.....	94,158 70
Honoraires judiciaires	2,500 00	4,393 60	.....	1,893 60	3,500 00
Fonds des Bâtisses et Jurés	9,000 00	4,682 51	4,317 49	.....	4,317 49
Municipalités, pour l'entretien des prisonniers	8,500 00	5,076 16	3,423 84	.....	4,500 00
Gardiens des prisons, Montréal et Québec	4,000 00	400 00	3,600 00	.....	3,600 00
Amendes, Justice	500 00	60 00	440 00	.....	440 00
Prison de Montréal	6,000 00	8,565 57	.....	2,565 57	1,000 00
Palais de Justice, Montréal	2,000 00	1,275 02	724 98	.....	2,500 00
Honoraires du Grand Connétable, Québec	700 00	93 35	606 65	.....	606 65
Timbres d'enregistrement	17,000 00	8,338 25	8,661 75	.....	8,661 75
Licences	450,000 00	75,891 76	374,108 24	.....	400,000 00
Terres de la Couronne	1,050,000 00	355,492 51	694,507 49	.....	444,507 49
Taxes sur les corporations commerciales	130,000 00	124,359 35	5,640 65	.....	9,640 65
Percentage sur les honoraires des employés publics	7,000 00	.....	7,000 00	.....	8,000 00
" " renouvellement d'hypothèques	350 0	.....	350 00	.....	350 00
Législation	3,000 00	.....	3,000 00	.....	3,000 00
Gazette Officielle	25,400 00	8,362 85	17,037 15	.....	17,037 15
Asiles d'aliénés, malades payants	300 00	29 53	270 47	.....	270 47
Loyers d'édifices publics	650 00	312 08	337 92	.....	337 92

Sur les corporations commerciales	130,000 00	124,359 35	5,640 65	.....	9,640 65
Percentage sur les honoraires des employés publics	7,000 00	.....	7,000 00	.....	8,000 00
" " renouvellement d'hypothèques	350 0	.....	350 00	.....	350 00
Législation	3.000 00	.....	3,000 00	.....	3,000 00
Gazette Officielle	25,400 00	8,362 85	17,037 15	.....	17,037 15
Asiles d'aliénés, malades payants	300 00	29 53	270 47	.....	270 47
Loyers d'édifices publics	650 00	312 08	337 92	.....	337 92

Contributions au fonds de pension	7,000 00	3,251 87	3,748 13	.....	3,748 13
Revenu casuel	2,500 00	649 95	1,850 05	.....	1,850 05
Prêt aux incendiés de Québec	400 00	.....	400 00	.....	400 00
Gain des prisonniers, Québec	.....	492 97	.....	.....	.....
Ferme de la prison de Québec	.....	54 00	.....	.....	.....
Entretien des aliénés, contributions des municipalités	.....	324 24	.....	.....	.....
Prime, Escompte et change	.....	674 02	.....	.....	.....
Remboursements	.....	7,285 69	.....	.....	.....
RECETTES ORDINAIRES	3,567,835 70	1,534,938 35	2,051,008 32	.....	1,857,168 36
Remboursements	10,000 00	.....	10,000 00	.....	10,000 00
Fonds d'emprunt municipal	25,000 00	3,000 00	22,000 00	.....	.....
Remboursement au fonds de subventions des ch. de fer	.....	3,847 10	.....	.....	.....
Honoraires sur licences de mariage	.....	2,802 00	.....	.....	.....
Dépôts de garantie des employés publics	.....	500 00	.....	.....	.....
Fonds d'amortissement de la cité de Hull	.....	72 18	.....	.....	.....
Totaux	3,602,835 70	1,545,159 63	2,083,008 32	9,280 05	1,867,168 36

DEPARTEMENT DU TRESOR,

Québec, 26 avril 1892.

ETAT No. 4.

ETAT pour l'année 1891–92, indiquant les prévisions originaires des dépenses telles que soumises à la Législature en décembre 1890 ; les sommes payées jusqu'au 17 décembre 1891, et les prévisions revisées des sommes requises, du 17 décembre 1891 au 30 juin 1892.

SERVICE.	Prévisions.	Dépenses non comprises dans les prévisions.	Total des dépenses jusqu'au 17 décembre 1891.	Sommes non dépensées sur prévisions.	Prévisions supplémentaires.	Sommes requises, du 17 décembre 1891 au 30 juin 1892.
DÉPENSES ORDINAIRES—	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Dette publique—Intérêt sur la dette consolidée	1,015,475 55	.....	585,315 54	430,160 01	154,400 00	584,560 01
do do emprunts temporaires et dépôts	147,196 52	.....	58,554 88	* 88,641 64	.....	60,641 64
do Frais d'administration	8,751 42	13,704 74	22,456 16	.....	11,966 26	11,966 26
do Fonds d'amortissement et de rachat	68,133 33	.....	33,567 83	34,565 50	.....	34,565 50
Législature	216,797 70	.....	70,755 44	146,042 26	75,317 50	221,359 76
Gouvernement civil	251,938 00	.....	139,307 69	112,630 31	20,202 50	132,832 81
Administration de la Justice	415,600 00	.....	259,426 43	156,173 57	125,000 00	281,173 57
Police	20,755 00	.....	9,012 12	11,742 88	.....	11,742 88
Prisons de Réforme, Ecoles de réforme et d'industrie	55,000 00	523 08	55,523 08	.....	70,000 00	70,000 00
Inspection des bureaux publics	9,000 00	.....	3,926 91	5,073 09	.....	5,073 09
Instruction publique	387,210 00	.....	202,250 00	184,960 00	1,000 00	185,960 00
Institutions littéraires et scientifiques	13,400 00	.....	12,616 66	783 34	4,840 08	5,623 42
Arts et Métiers	10,000 00	.....	7,000 00	3,000 00	206 90	3,206 90
Agriculture	126,200 00	12,000 00	98,230 42	39,969 58	8,259 35	48,228 93
Immigration et repatriement	8,250 00	.....	2,801 75	5,448 25	.....	5,448 25
Colonisation	157,237 50	.....	128,083 16	29,154 34	.....	29,154 34
Travaux et Edifices Publics—Loyers, Assurances, Réparations, etc.	70,000 00	.....	55,276 92	14,723 08	35,351 69	50,074 77
do Inspections, etc	4,000 00	.....	822 88	3,177 12	.....	3,177 12
do Rép. aux Palais de Justice et Prisons	20,000 00	.....	19,281 97	718 03	18,000 00	18,718 03
do Assurances do do	9,568 00	.....	7 00	9,561 00	1,534 00	11,095 00
do Loyers do do	906 76	.....	280 00	626 76	.....	626 76
Asiles d'aliénés	210,000 00	9,280 96	145,977 22	73,303 74	150,706 09	224,009 83

do Réparations, etc.	70,000 00	.....	55,276 92	14,723 08	35,351 69	50,074 77
do Inspections, etc.	4,000 00	.....	822 88	3,177 12	.....	3,177 12
do Rép. aux Palais de Justice et Prisons	20,000 00	.....	19,281 97	718 03	18,000 00	18,718 03
do Assurances do do	9,568 00	.....	7 00	9,561 00	1,534 00	11,095 00
do Loyers do do	906 76	.....	280 00	626 76	.....	626 76
Asiles d'aliénés	210,000 00	9,280 96	145,977 22	73,303 74	150,706 09	224,009 83

Institutions de bienfaisance diverses	52,825 00	.....	740 00	52,085 00	.....	52,085 00
" en général	20,000 00	.....	5,767 30	14,232 70	.....	14,232 70
Agent en France	2,500 00	.....	1,000 00	1,500 00	.....	1,500 00
Fonds des municipalités	500 00	.....	72 00	428 00	.....	428 00
Dépenses des Terres de la Couronne	197,400 00	.....	130,900 00	66,500 00	88,000 00	154,500 00
Gazette Officielle de Québec	15,800 00	.....	7,510 96	8,289 04	.....	8,289 04
Timbres, licences, &c	10,000 00	.....	3,623 92	6,376 08	.....	6,376 08
Inspections de chemins de fer	1,000 00	.....	.....	1,000 00	.....	1,000 00
Pensions du Service Civil	23,000 00	.....	13,363 91	9,636 09	10,000 00	19,636 09
Pension à Mad. Gaspard Drolet	.....	333 32	333 32	.....	466 68	466 68
Transcription et réparation des registres, &c	5,000 00	.....	5,000 00	.....	.....	.....
Monument à Maisonneuve	500 00	.....	.....	500 00	.....	500 00
Allocations aux hôpitaux et autres institutions	4,950 00	.....	3,950 00	1,000 00	.....	1,000 00
Arbitrage interprovincial	.....	280 00	280 00	.....	.....	.....
Territoire de Mingan—Dépenses légales	.....	.....	.....	.....	6,000 00	6,000 00
Ouvrages d'auteurs canadiens, collections de monnaies et de médailles	.....	.....	.....	.....	9,872 65	9,872 65
Ouvrages d'autres auteurs canadiens, impressions, reliures, &c	.....	.....	.....	.....	5,566 25	5,566 25
Exposition de la Jamaïque, solde due au commissaire	.....	.....	.....	.....	368 78	368 78
Réclamations provenant de divers actes et lettres antérieurs au 17 décembre 1891	.....	.....	.....	.....	† 72,831 89	72,831 89
Totaux	3,558,894 78	36,122 10	2,083,015 47	1,512,001 41	869,890 62	2,353,892 03

* De ce montant $28,000 ne seront pas requis.

† Comptes et lettres de crédit.

No. 4.—*Suite.*

ETAT pour l'année 1891-92, indiquant les prévisions originaires des dépenses, etc.—*Suite.*

SERVICE.	Prévisions.	Dépenses non comprises dans les prévisions.	Total des dépenses au 17 déc. 1891.	Sommes non dépensées sur prévisions.	Prévisions supplémentaires.	Sommes requises, du 17 déc. 1891 au 30 juin 1892.
DÉPENSES SPÉCIALES :	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Nouv. édifices du Parl., pour compléter les mansardes.	20,000 00	.....	.....	* 20,000 00	.....	.....
do do statues par Hébert	12,000 00	.....	7,788 93	4,211 07	.....	4,211 07
do de l'école Normale Laval	75,000 00	.....	852 40	* 74,147 60	.....	.....
Spencer Wood	600 00	.....	600 00	.....	.....	.....
Ponts métalliques	100,000 00	.....	22,234 58	77,765 42	.....	77,765 42
Palais de Justice et Prison, Bryson	20,000 00	.....	6,321 10	13,678 90	.....	13,678 90
Ecoles du soir	50,000 00	.....	23,044 36	26,955 64	.....	26,955 64
Voûtes pour les archives de Québec	10,000 00	.....	.....	* 10,000 00	.....	.....
Agrandissement du Palais de Justice de Montréal	100,000 00	.....	42,086 23	57,913 77	180,000 00	237,913 77
Prison de Montréal	400,000 00	.....	144 00	* 399,856 00	.....	.....
Palais de justice et prisons, appareils de chauffage	12,000 00	.....	12,000 00	.....	.....	.....
Empierrement des chemins ruraux	10,000 00	.....	31 95	* 9,968 05	.....	.....
Palais de Just. de Hull—Pour aider à la construction.	10,000 00	.....	.....	* 10,000 00	.....	.....
Edifice National	10,000 00	.....	5,000 00	5,000 00	.....	5,000 00
Fonds du Palais de Justice de Kamouraska—Pour rachat des actions	8,955 00	.....	8,105 00	850 00	.....	850 00
Ecole Normale Jacques-Cartier	.....	.....	.....	.....	111,380 62	111,380 62
" McGill	.....	.....	.....	.....	6,580 00	6,580 00
Commission *re* culture de la betterave	.....	4,909 85	4,909 85	.....	.....	.....
Commission royale *re* le chemin de fer de la Baie des Chaleurs	.....	10,000 00	10,000 00	.....	18,000 00	18,000 00

Ecole Normale Jacques-Cartier	.....	.....	.....	.....	112,880 62	112,880 62
" McGill	.....	.....	.....	.....	6,580 00	6,580 00
Commission *re* culture de la betterave	.....	4,909 85	4,909 85	.....	.....	.....
Commission royale *re* le chemin de fer de la Baie des Chaleurs	.....	10,000 00	10,000 00	.....	18,000 00	18,000 00
do do pour enquête	.....	.....	.....	.....		
Totaux	838,555 00	14,909 85	143,118 40	710,346 45	315,960 62	502,335 42

* Comme ce montant ne doit pas être dépensé dans le cours du présent exercice, il n'a pas été inclus dans les montants requis jusqu'au 30 juin.

CHEMINS DE FER—SUBVENTIONS ET RÉCLAMATIONS DU CHEMIN DE FER Q. M. O. ET O.	756,956 25	.....	325,855 00	431,101 25	408,680 39	839,781 64
REMBOURSEMENTS DES DÉPOTS DE GARANTIE DES CHEMINS DE FER	231,070 14	.....	112,342 93	118,727 21	.....	118,727 21
FONDS EN FIDEICOMMIS—						
Licences de mariage	.....	6,750 00	6,750 00	.....	.....	.....
Fonds du palais de justice d'Aylmer	.....	633 40	633 40	.....	940 60	940 60
Totaux	.....	7,383 40	7,383 40	.....	940 60	940 60

SOMMAIRE des sommes non dépensées du budget et du budget supplémentaire des dépenses, ainsi que du budget des recettes, indiquant la somme requise du 17 décembre au 30 juin 1892.

	$ cts.	$ cts.
DÉPENSES ORDINAIRES	1,512,001 41	
A déduire, le montant de l'intérêt sur les emprunts et dépôts temporaires, non requis	28,000 00	
	1,484,001 41	
A AJOUTER—Prévisions supplémentaires	869,890 62	
		2,353,892 03
A reporter	.....	2,353,892 03

No. 4.—*Suite.*

		$ cts.	$ cts.
Report			2,353,892 03
DÉPENSES SPÉCIALES		710,346 45	
A déduire les sommes suivantes, qui ne seront point requises pendant l'année :—			
Nouveaux édifices parlementaires	$ 20,000 00		
Ecole Normale Laval	74,147 60		
Voûtes pour les archives de Québec	10,000 00		
Prison de Montréal	399,856 00		
Empierrement des chemins ruraux	9,968 05		
Palais de Justice de Hull	10,000 00		
		523,971 65	
		186,374 80	
A AJOUTER—Prévisions supplémentaires		315,960 62	
			502,335 42
CHEMINS DE FER—SUBVENTIONS ET RÉCLAMATIONS DU CHEMIN DE FER Q. M. O. ET O.		431,101 25	
A AJOUTER—Prévisions supplémentaires		408,680 39	
			839,781 64
REMBOURSEMENT DES DÉPÔTS DE GARANTIE DES CHEMINS DE FER ET DU FONDS DU PALAIS DE JUSTICE D'AYLMER		118,727 21	
A AJOUTER—Prévisions supplémentaires		940 60	
			119,667 81
			3,815,676 90
Balance du budget des recettes pour 1891-92 le 17 décembre 1891, tel que revisé		1,867,168 36	
Dépôts en banque le 17 décembre 1891	$893,491 27		
A DÉDUIRE—Montant des dépôts de garantie et en fidéicommis qui ne peuvent être retirés pendant l'année	356,791 68		
		536,699 59	
			2,403,867 95
Montant requis avant le 30 juin 1892, en sus et à part de tout revenu			1,411,808 95

NOTE.—Cette somme ne comprend pas un certain nombre de réclamations résultant de différents actes et lettres antérieurs au 17 décembre 1891, que le gouvernement actuel n'a pas encore acceptés.

DEPARTEMENT DU TRESOR,
Québec, 26 avril 1892.

ETAT No. 5.

MONTANT probable de l'excédent des dépenses sur le revenu pendant l'exercice 1891-92.

	$ cts.	$ cts.
ORDINAIRE—		
Dépenses du 1er juillet au 17 décembre 1891	.....	2,083,015 47
Revenu, do do	.....	1,534,938 35
DÉFICIT au 17 décembre	.....	548,077 12
Dépenses probables du 17 déc. 1891 au 30 juin 1892.	2,353,892 03	
Revenu do do do	1,857,168 36	
Déficit do do do	.....	496,723 67
do do du revenu ordinaire sur les dépenses ordinaires durant l'année 1891-92	.....	1,044,800 79
SPÉCIAL—		
Dépenses du 1er juillet au 17 décembre 1891	143,118 40	
Revenu do do	3,000 00	
	140,118 40	
Dépenses probables du 17 déc. 1891 au 30 juin 1892	502,335 42	
EXCÉDENT PROBABLE des dépenses spéciales sur les recettes spéciales pour l'année 1891-92	.....	642,453 82
CHEMINS DE FER—SUBVENTIONS ET RÉCLAMATIONS DES CHEMINS DE FER Q. M. O. et O. :		
Dépenses du 1er juillet au 17 décembre 1891	325,855 00	
Dépenses probables du 17 décembre 1891 au 30 juin 1892.	839,781 64	
Dépenses probables pour l'année 1891-92	.....	1,165,636 64
REMBOURSEMENT DE DÉPOTS DE GARANTIE DES CHEMINS DE FER :		
Dépenses du 1er juillet au 17 décembre 1891	112,342 93	
Dépenses probables du 17 déc. 1891 au 30 juin 1892	118,727 21	
		231,070 14
EXCÉDENT TOTAL PROBABLE des dépenses sur le Revenu pour l'année 1891-92	.....	3,083,961 39

DEPARTEMENT DU TRESOR,

Québec, 26 avril 1892.

DEPARTEMENT DU TRESOR,
Québec, 26 avril 1892.

ETAT

ETAT approximatif du passif et de l'actif de la Province de Québec, au
· départements, mais ne comprenant pas un montant considérable
à la Province sur le fonds

PASSIF.	—	—
	$ cts.	$ cts.
Dette consolidée	.....	18,155,013 33
Emprunts et dépôts temporaires	.....	729,227 67
Mandats non payés au 31 janvier 1887	.....	16,196 78
Insuffisance probable du revenu de l'année courante 1886-87 pour faire face aux dépenses, non compris les paiements à être faits sur les subventions de chemin de fer, les édifices du Parlement, les réclamations du chemin de fer Q. M. O. et O. pour construction, et le Palais de Justice de Québec.	.....	370,842 06
Subv. en arg. aux ch. de f., autorisées mais non encore exigibles.	.....	579,732 25
Subventions en terres aux ch. de fer, converties en argent en vertu de la 49-50 Vict., chap. 77, et autorisées par un ordre en conseil antérieur au 31 janvier 1887, 3,800,500 acres, à 70 cts. l'acre	2,660,350 00	
Les premiers 35 cts. par acre pay. aussitôt les travaux terminés.	1,330,175 00	
Payé à compte de cette somme au 31 janvier 1887	245,846 50	
		1,084,328 50
Subventions en terres aux chemins de fer, pouvant être converties en argent, 1,326,000 acres à 70 cents l'acre	928,200 00	
Les premiers 35 cts. par acre pay. aussitôt les travaux terminés.	.....	464,100 00
Coût probable du parachèvement des édifices du Parlement :		
Réclamations admises pour travaux au 31 janvier	90,000 00	
Montant probable requis pour compléter les travaux	115,113 91	
		205,113 91
Contrats pour les statues des édifices du Parlement	.....	25,000 00
Montant probable requis pour le parachèvement du Palais de Justice de Québec :		
Réclamations admises pour travaux faits au 31 janvier	70,000 00	
Montant probable requis pour compléter	152,823 15	
		222,823 15
Bal. de redevances en terres et autres au ch. de f. Q. M. O. et O.	.....	64,070 00
Pertes sur dépôts à la Banque d'Echange	.....	27,000 00
Obligations du Palais de Justice de Québec	.....	200,000 00
		22,143,447 65

DEPARTEMENT DU TRESOR,

Québec, 30 mars 1887.

No. 6.

31 janvier 1887, basé sur les rapports officiels fournis par les différents de réclamations contestées contre le gouvernement ou montant dû d'emprunt municipal.

ACTIF.	—	—
	$ cts.	$ cts.
Partie du prix du ch. de fer Q. M. O. et O., déposée en banque..	400,000 00	
Partie du prix du chemin de fer Q. M. O. et O., placée sur obligations du Palais de Justice de Québec.....	200,000 00	
Balance non payée du prix du chemin de fer de Q. M. O. et O.	7,000,000 00	
		7,600,000 00
Subventions de chemins de fer capitalisées en vertu de l'acte 47 Victoria, du Canada, chapitre 8.....	.....	2,394,000 00
Dépôt spécial à la Banque Jacques-Cartier, dont le paiement a été refusé à raison d'une contre réclamation *in re* Honorable Thomas McGreevy.....	.....	100,000 00
En Banque.....	.....	11,473 10
Coût de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal, remboursable à même prix de vente de propriété.....	.....	138,348 02
Avances diverses.....	88,271 40	
Montant probable dû par la province d'Ontario à titre d'intérêts sur le fonds des écoles communes.....	100,000 00	
		188,271 40
Cité de Montréal, subvention au Pont de Hull.....	.....	50,000 00
do pour les terrains expropriés entre Hochelaga et la place Dalhousie	.....	72,188 02
Taxe du Palais de Justice, Québec, en vertu des 45 Victoria, chapitre 26, et 48 Victoria, chapitre 15.....	.....	200,000 00
		10,754,280 54
Excédent du passif sur l'actif au 31 janvier 1887.....	.....	11,389,167 11
		22,143,447 65

ETAT

ETAT APPROXIMATIF du passif et de l'actif

PASSIF.	$ cts.	$ cts.
Dette consolidée	.....	21,383,453 33
Emprunts temporaires	.....	2,223,333 33
Dépôts en fidéicommis	.....	262,252 47
Dépôts des compagnies de chemin de fer pour payer les intérêts garantis sur obligations	.....	1,973,108 57
Mandats non payés	.....	235,602 63
Subventions en argent aux chemins de fer, autorisées mais non encore exigibles	3,263,210 99	
Subventions en terre aux chemins de fer, converties en subventions en argent, autorisées mais non encore exigibles—Balance sur les premiers 35 cents par acre	1,281,380 90	
Subventions en terre aux chemins de fer, pouvant être converties en subventions en argent, 5,238 000 acres à 70 cents par acre=$3,666,600—les premiers 35 cents par acre payables aussitôt les travaux terminés	1,833,300 00	
		6,377,891 89
Balance de redevances en terres et autres au chemin de fer Q. M. O. et O.	.....	60,680 12
Dépenses spéciales en 1891-92, en vertu de l'acte 54 Victoria, chapitre 1, cédule B	.....	838,555 00
Perte sur dépôt à la Banque d'Echange	.....	27,000 00
Obligations du palais de justice de Québec	.....	200,000 00
		33,581,877 34

DEPARTEMENT DU TRESOR,

Québec, 26 avril 1892.

No. 7.

de la Province de Québec, au 30 juin 1891.

ACTIF.	—	—
	$ cts.	$ cts.
Partie du prix du chemin de fer Q. M. O. et O., déposée en banque	353,390 00	
Partie du prix du chemin de fer Q. M. O. et O., placée sur obligations de la Province de Québec, au montant de $29,000, emprunt de 1878, achetées à 109 pour cent	31,610 00	
Partie du prix du chemin de fer Q. M. O. et O., placée sur obligations du Palais de Justice de Québec	200,000 00	
Partie du prix du chemin de fer Q. M. O. et O., placée sur obligations de la cité de Québec	15,000 00	
Balance du prix du chemin de fer Q. M. O. et O., non payée	7,000,000 00	
		7,600,000 00
Subventions de chemins de fer en vertu de l'acte fédéral 47 Victoria, chapitre 8.		2,394,000 00
En banque		471,852 59
Réclamation contre l'Hon. Thomas McGreevy		100,000 00
Coût de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal, remboursable à même prix de vente de propriété		138,348 02
Avances diverses		145,352 69
Montant probable dû par la Province d'Ontario à la Province de Québec, comme sa part d'intérêts sur le fonds des écoles communes		90,000 00
Taxe du Palais de Justice de Québec, en vertu des 45 Victoria, chapitre 26, et 48 Victoria, chapitre 15		200,000 00
		11,139,553 30
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1891		22,442,324 04
		33,581,877 34

ETAT

ETAT APPROXIMATIF de l'actif et du passif de la province de Québec
départements, mais ne comprenant pas un fort montant de réclamations
date, ni les montants dus à la province sur le fonds d'emprunt municipal,

ACTIF.	$ cts.	$ cts.
Dette consolidée	.....	25,209,873 33
Emprunts temporaires	.....	150,000 00
Dépôts en fidéicommis	.....	258,243 25
Dépôts de compagnies de chemins de fer pour payer intérêts garantis sur obligations	.....	1,360,765 64
Mandats non payés	.....	149,600 21
Insuffisance probable du revenu ordinaire pour faire face aux dépenses ordinaires, du 17 décembre 1891 au 30 juin 1892	.....	496,723 67
Subventions en argent aux chemins de fer, autorisées mais non encore exigibles	3,147,910 99	
Subventions en terres converties en subventions en argent, autorisées mais non encore exigibles—Bal. sur les premiers 35 cents par acre.	1,144,325 90	
Subventions en terres aux chemins de fer pouvant être converties en subventions en argent, 5,028,000 acres à 70c. l'acre = $3,519,600.00 —Premiers 35c. par acre payables aussitôt les travaux terminés..	1,759,800 00	6,052,036 89
Balance de redevances en terres et autres, au chemin de fer Q. M. O. et O	.....	60,680 12
Dépenses spéciales autorisées par l'acte 54 Victoria, chapitre 1, cédule B	838,555 00	
Moins—Payé au 17 décembre 1891	128,208 55	710,346 45
Sommes additionnelles jugées nécessaires pour les travaux publics suivants :—		
Edifices du Parlement—Balance du contrat pour statues	16,000 00	
do Parachèvement du mur d'enceinte	16,000 00	
Palais de Justice de Montreal—Achèv. des travaux sous contrat.	453,500 00	
Ecole Normale McGill—Mobilier fourni	6,580 00	
do Jacques-Cartier, do	111,380 62	
Ponts métalliques—Engagements pris	72,000 00	675,460,62
Perte sur dépôt à la Banque d'Echange	.....	25,500,00
Obligations du Palais de Justice de Québec	.....	200,000,00
		35,849,230 18

Departement du Tresor,

Québec, 26 avril 1892.

No. 8.

le 17 décembre 1891, basé sur les rapports officiels fournis par les différents contestées, ni celles résultant de lettres de crédit ou actes antérieurs à cette et par les municipalités à d'autres titres.

ACTIF.	$ cts.	$ cts.
Partie du prix du chemin de fer Q. M. O. et O., déposée en banque..	353,390 00	
do do do placée sur obligations de la province de Québec au montant de $29,000, emprunt de 1878, achetées à 109 pour cent....	31,610 00	
do do do placée sur obligations du Palais de Justice de Québec.....	200,000 00	
do do do placée sur obligations de la cité de Québec.....	15,000 00	
Balance du prix du chemin de fer Q. M. O. et O., non payée.....	7,000,000 00	
		7,600,000 00
Subventions de chemin de fer accordées en vertu de l'acte 47 Victoria du Canada, chapitre 8.....	.....	2,394,000 00
En banque.....	.....	893,491 27
Réclamation contre l'Hon. Thomas McGreevy.....	.....	100,000 00
Coût de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal, remboursable à même prix de vente de propriété.....	.....	138,348 02
Avances diverses.....	.....	145,352 69
Montant dû par la province d'Ontario à la province de Québec comme sa part d'intérêt sur le fonds des écoles communes.....	.....	90,000 00
Taxe du Palais de Justice de Québec, en vertu des 45 Vic., chap. 26, et 48 Vic., chap. 15.....	.....	200,000 00
		11,561,191 98
Excédent du passif sur l'actif au 17 décembre 1891.....	.....	24,288,038 20
		35,849,230 18